



LE DEVOIR



LES ARTS

Cinéma québécoise:
radioscopie d'un péril

Page C 1

LIVRES

Harry Potter: regards
sur un vrai phénomène

Page D 1

VOL. XCI N° 270

LES SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2000

1,95\$ + TAXES = 2,25\$

Enquête Sondagem-Le Devoir-CKAC

La crainte des fusions croît

La campagne des maires a eu un écho dans la population

ÉRIC DESROSIER
LE DEVOIR

Quoi qu'en dise le gouvernement, les maires de banlieue ne sont pas les seuls à voir d'un mauvais œil ses ambitieux projets de regroupements municipaux. Selon une enquête Sondagem réalisée pour *Le Devoir* et CKAC, 52,8 % des Québécois se disent en effet défavorables «au projet de fusionner une grande partie des municipalités du Québec», alors que seulement 34,7 % se disent favorables et que 12,5 % sont restés indécis ou discrets.

Réalisé auprès de 912 personnes du 17 au 23 novembre, soit au lendemain du dépôt du projet de loi 170 sur la réorganisation municipale dans les régions de Montréal, Québec et Hull, le sondage tend à révéler que la campagne active de dénonciation et de résistance menée depuis les dernières semaines par les maires de banlieue a eu un certain impact sur l'opinion publique. Il y a un mois, en effet, un sondage CROP-La Presse évaluait à 46 % la proportion des Québécois défavorables aux fusions, contre 41 % en faveur et 13 % d'indécis.

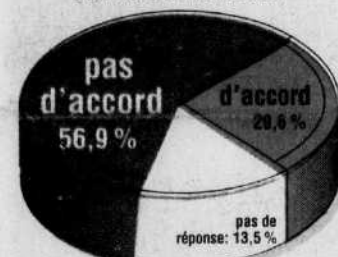
Cette tendance ne devrait toutefois pas avoir d'influence au Québec sur les résultats des élections fédérales de lundi. Bien que les opposants au projet du gouvernement aient appelé au vote contre le Bloc québécois en guise de protestation, l'enquête semble indiquer qu'ils ont peu de chance d'être entendus.

«Les données révèlent que l'opinion des gens sur cette question est beaucoup plus déterminée par leur affiliation partisane que le contraire», remarque Jean Noisette, de la firme Sondagem. Cela explique, poursuit-il, le faible écart étonnant entre l'opinion des répondants dont la ville est directement menacée de fusion et celle des autres, qui suivent le débat de plus loin. Parmi les répondants directement concernés, 64 %

VOIR PAGE A 14: FUSIONS

Enquête Sondagem - Le Devoir - CKAC

Êtes-vous en accord avec la fusion de toutes les municipalités de l'île de Montréal?



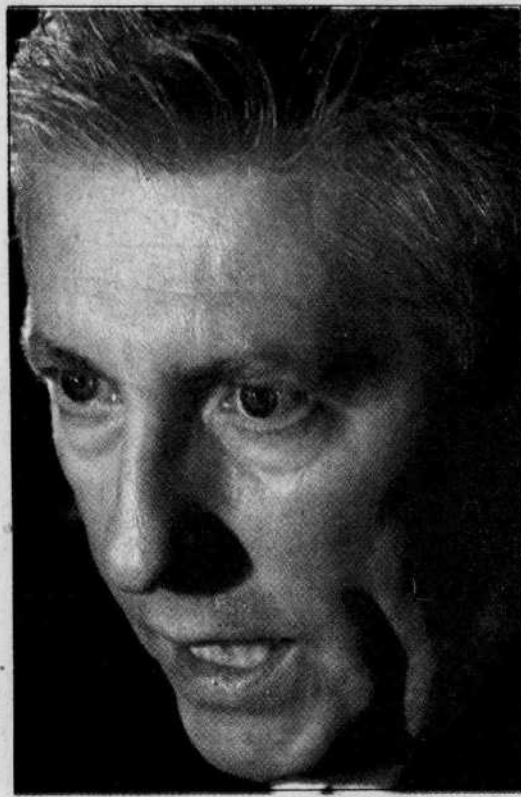
Après répartition des indices
912 répondants au Québec
Marge d'erreur: 3,3 %, 19 fois sur 20

Suspense au rendez-vous

Des luttes serrées sont prévisibles dans près d'une vingtaine de circonscriptions à travers le Québec

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Jean Chrétien



Gilles Duceppe

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

EN CAMPAGNE

La chaise musicale

La campagne électorale qui s'achève aura plutôt servi à déterminer non pas l'avenir du pays, mais celui de tous les chefs en présence. Les gagnants sont rares et le grenouillage sera intense après le 27 novembre.

Le chef libéral Jean Chrétien sera pris avec des tensions vives et immédiates au sein de son caucus, déjà frustré par la discipline de fer qu'il impose depuis sept ans. Leur acuité sera d'autant plus grande s'il devait former un gouvernement minoritaire. La campagne a confirmé qu'il était un poids pour son parti, au point qu'il a dû, pour en amadouer certains, laisser entendre qu'il réévaluerait ses plans d'avenir d'ici trois ans. Le parti et plusieurs députés ont carrément fait appel à Paul Martin pour aider leur cause. Partout on le dit, Jean Chrétien va gagner par défaut et malgré lui.

Personne ne croit qu'il sera encore là dans quatre ans, surtout pas dans l'entourage de ses aspirants dauphins. On se défend bien toutefois de vouloir profiter de la situation pour lancer une campagne pour le déloger rapidement. «Ce serait contre-productif. Il suffit de vouloir forcer Jean Chrétien à faire quelque chose pour qu'il fasse l'inverse», notent des partisans des camps Martin et Rock.

L'image de Jean Chrétien, à l'issue de cette campagne, est tout aussi, sinon plus négative qu'au début. Il aura toutefois confirmé son flair politique lorsque vient le temps de choisir le moment propice pour une élection. Doté d'une équipe de campagne solide, il a aussi affiché sa détermination de bulldozer face à ses adversaires. Tout porte à croire qu'il aura la troisième victoire qu'il voulait, mais il sait maintenant que la

VOIR PAGE A 14: CHAISE

Pour un gouvernement minoritaire

Le temps est venu de prendre position dans la présente campagne électorale fédérale. Bernard Descôteaux analyse la situation et en vient à la conclusion qu'il serait préférable qu'un gouvernement minoritaire soit élu. Pour ce faire, les nationalistes québécois doivent encore une fois opter pour le Bloc québécois. Dans le reste du Canada, les électeurs doivent choisir les conservateurs.

Bilan du Bloc

C'est essentiellement une lutte à deux que se sont livrée bloquistes et libéraux au Québec, une lutte au coude à coude depuis le début.

Combat inégal

Le combat Chrétien-Day était inégal dès le départ. Et, au bout du compte, c'est le vieux loup de mer qui coiffera le jeune matelot au poteau.

D'un océan à l'autre

Nos cinq chroniqueurs invités font une dernière tournée nationale pour dresser le bilan de la campagne à Halifax, Montréal, Toronto, Edmonton et Vancouver.

■ À lire en pages A 6, A 7, A 8, A 9, A 10 et A 12

LE MONDE

Arafat et Barak se téléphonent

Yasser Arafat et Éhoud Barak se sont entendus hier lors d'une conversation téléphonique pour tout faire afin d'arrêter les violences qui sévissent dans les territoires occupés depuis septembre dernier. Les deux hommes se sont engagés à reprendre une coopération minimale en matière de sécurité et à rouvrir les bureaux de liaison fermés jeudi. C'est depuis le bureau du président russe, Vladimir Poutine, qu'Arafat a répondu à l'appel de Barak. Un certain affaiblissement de l'influence américaine dans le processus de paix permet à Moscou de reprendre une certaine place dans le dossier comme médiateur.

■ À lire en page B 9

INDEX

78313 00069 6	Annonces..... B 10	Idées..... A 13
	Avis publics B 12	Monde..... B 9
	Bourse..... B 8	Mots croisés B 11
	Carrières..... B 4	Météo..... B 11
	Économie..... B 1	Plaisirs..... B 14
	Éditorial..... A 12	Politique..... A 8
	Fonds..... B 6	Sports..... B 12

Le hockey au temps de la passion

Il fut un temps où la société québécoise était tricotée serrée comme une flanelle bleu-blanc-rouge. Cela se passait le samedi soir. Autour des télévisions, dans les chaumières, les esprits s'échauffaient, les gens se disputaient, s'enthousiasmaient autour d'un événement incontournable: la sacro-sainte soirée du hockey, avec ses buts, ses perdants, ses étoiles, ses passions.

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

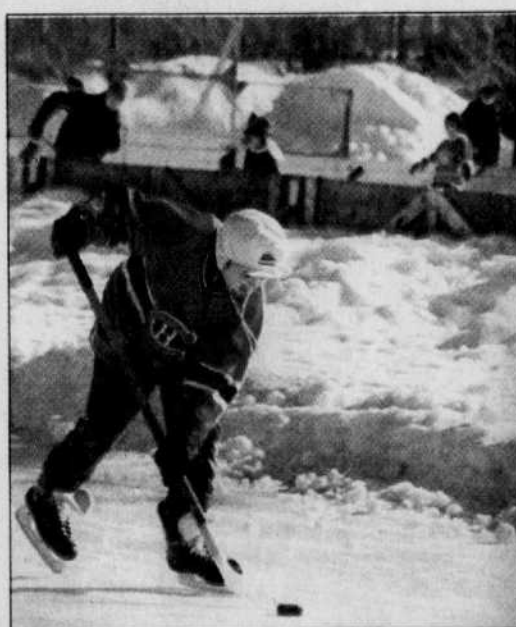
Pour quiconque est né au Québec, l'enfance a des relents de patinoire et de tempête de neige. Et pour la plupart des adultes d'aujourd'hui, l'enfance porte aussi l'aura du hockey. Ils sont vingt, journalistes, écrivains et comédiens, à avoir accepté de livrer ces souvenirs du passé, regroupés dans un superbe ouvrage collectif intitulé *Une enfance bleu-blanc-rouge*, dirigé par Marc Robitaille et publié aux 400 Coups.

C'était le temps de la télévision en noir et blanc, celui où les foules au Forum étaient surtout composées d'hommes portant le chapeau mou, celui où les enfants ne craignaient pas les doigts gelés d'une journée d'hiver autour d'une patinoire extérieure, entre deux coups de hockey dans la bande. C'était aussi le temps de la gomme ballonne qui accompagnait les cartes de joueurs de hockey, à huit cartes et une gomme pour dix sous, qu'on s'échangeait allégrement dans les cours d'école, et c'était

le temps des émeutes pour Maurice Richard. Les amateurs ne faisaient pas de quartier. C'était corps et âme qu'ils prenaient pour le Canadien. «[...] les épisodes les plus colorés m'ont été racontés: le grand-père qui passe la télé à travers la fenêtre parce que le Canadien est éliminé», écrit Ronald King. On aimait ses joueurs plus que soi-même, prêt à les défendre comme des idoles ou des frères.

«Ça prenait de la force de caractère pour aimer Marc Tardif. Il fallait en permanence défendre son allure rebelle, excuser ses humeurs taciturnes, vendre aux incultes l'authenticité de son talent et expliquer pourquoi Lafleur était si... surfait», écrit Marie-France Bazzo, relatant ses premières amours. L'influence marquante de ces héros sur leurs jeunes émules est inquantifiable. «Un jour, je ferais comme Bobby Hull. Mieux, un jour, je serais Bobby Hull», écrit Jean Dion au sujet du numéro 9 adulé de son enfance. Avec des résultats plus ou moins concluants puisque, même pas un tour de patinoire plus tard, il ajoute: «Après

VOIR PAGE A 14: HOCKEY



LUC-SIMON PERREAU

Photographie extraite d'*Une enfance bleu-blanc-rouge*.

LAROUSSE
des
jeunes



29 000 mots
Plus de 70 planches d'illustrations thématiques
Les familles de mots
Les synonymes et les contraires
Un atlas



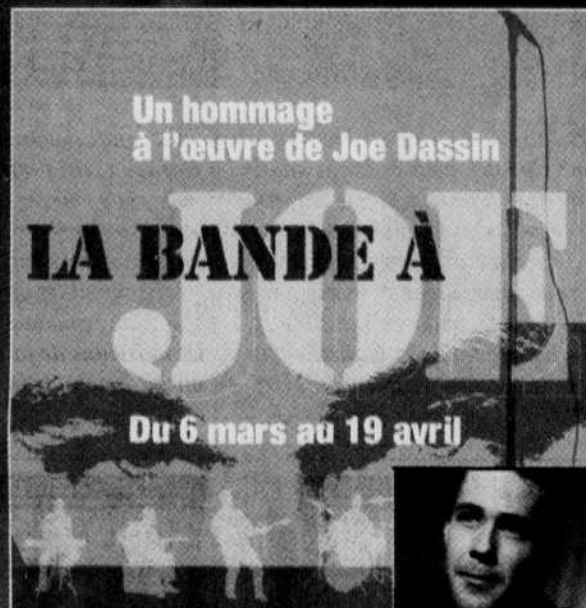
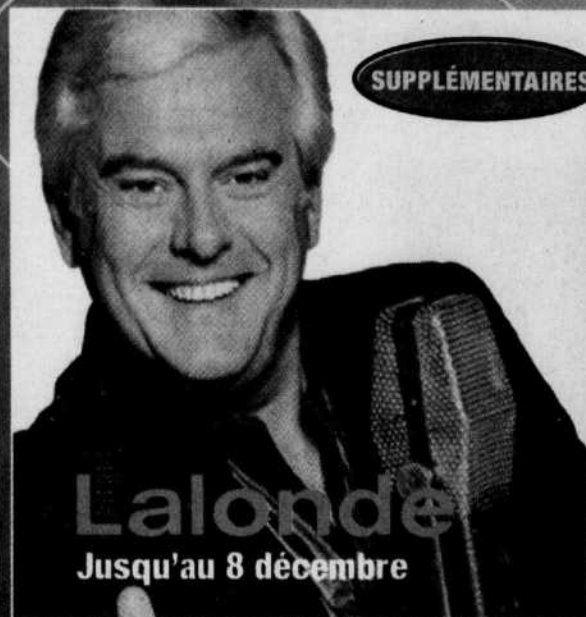
LAROUSSE

Le compagnon indispensable pour la réussite scolaire

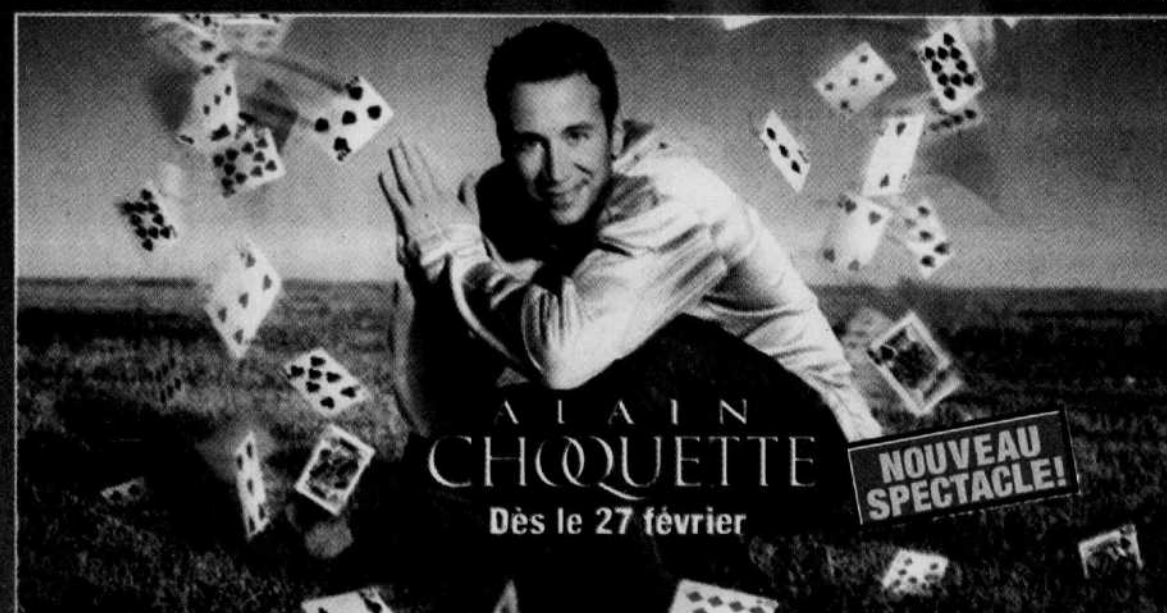
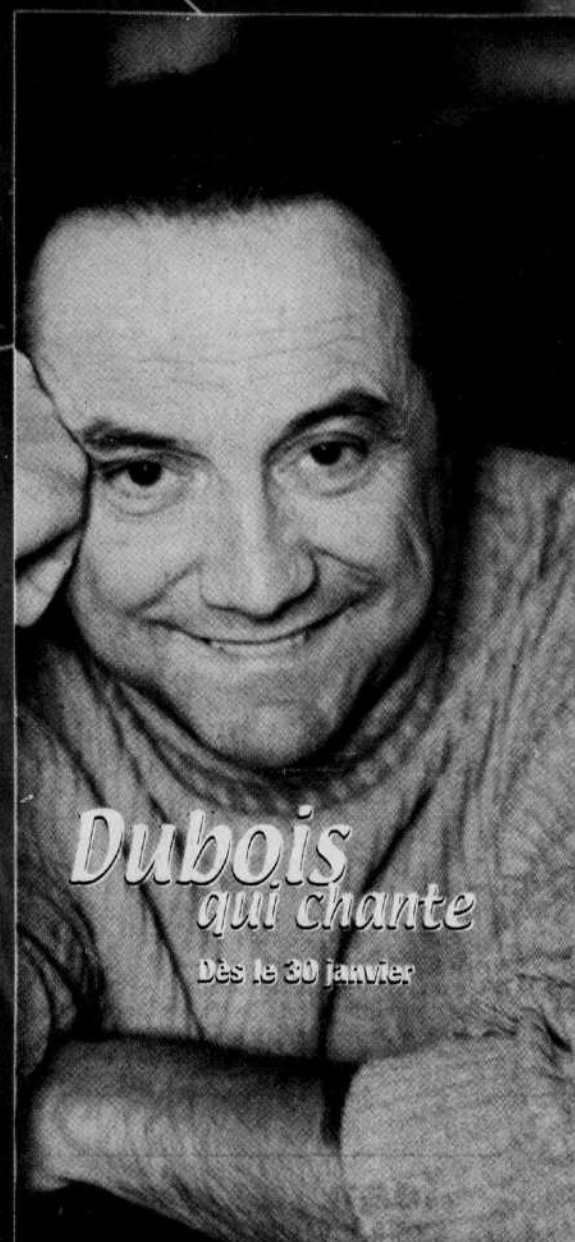
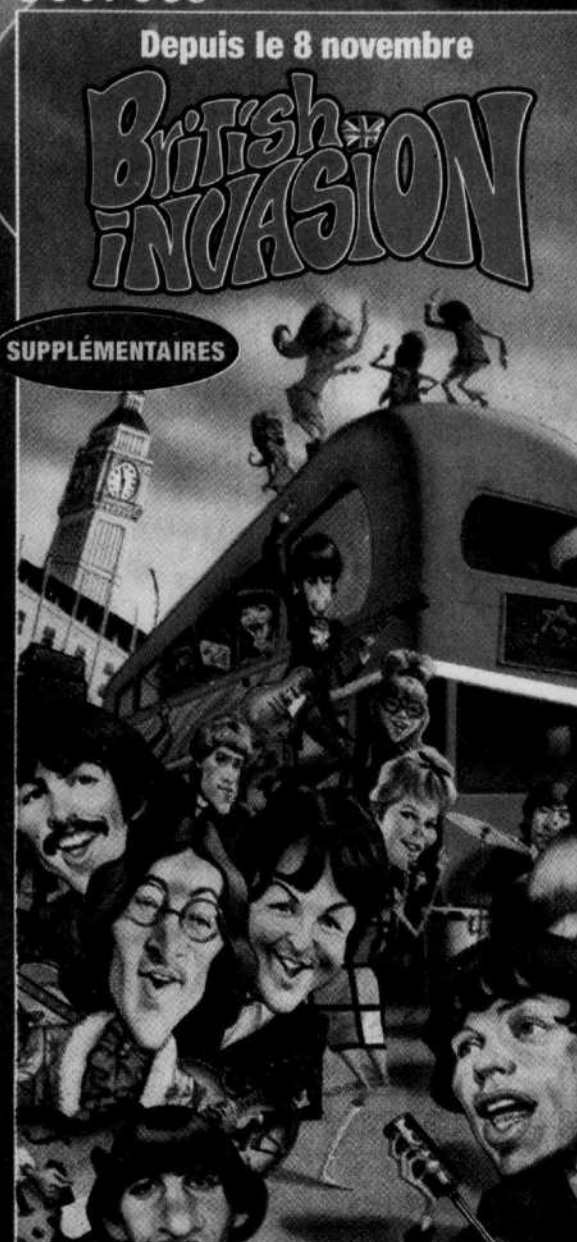
Ce Noël

offrez-leur un cadeau
semé d'étoiles...

Matinées



Soirées



*Soirée spéciale
de la Saint-Sylvestre*

31 décembre 2000
de 18 h 30 aux petites heures du matin...

Présentation spéciale de British Invasion,
invités spéciaux, champagne et autres surprises!

Nombre de places limitées!

MATINÉES à 13 h 30 Admission générale : 10 \$
SOIRÉES Spectacles à compter de 37 \$
Soupers-spectacles à compter de 59 \$

Billets en vente* à la billetterie du Casino de Montréal et sur le réseau **ADMISSION**
au (514) 790-1245 ou au 1 800 361-4595

* Moyennant les frais de service. Prix sujets à changement sans préavis.

Groupes de 20 personnes et plus : (514) 392-2749 ou 1 888 883-8823

Forfaits hébergement offerts : 1 888 898-7777

www.casinos-quebec.com/cabaret



Accès réservé aux personnes de 18 ans et plus

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

liberté

de caractères et d'opinions

Le téléspectateur enchaîné

Il aura bientôt accès à 283 stations ...
s'il est prêt à payer pour un décodeur numérique

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a approuvé près de 300 services de télévision numérique qui pourront être distribués selon le bon vouloir des câblodistributeurs et des opérateurs de télévision par satellite. Le CRTC ne prévoyait pas faire connaître sa décision avant la mi-décembre mais il a dû aller de l'avant parce que le *National Post* a publié la liste des gagnants dans son édition d'hier.

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le CRTC autorise la création de près de 300 nouvelles chaînes de télévision spécialisées, en mode numérique, qui pourraient envahir les ondes dès l'année prochaine.

L'annonce de la création de ces chaînes, qui fait suite à des audiences publiques tenues l'été dernier, devait se faire à la mi-décembre, mais le CRTC a procédé en catastrophe hier après que le *National Post* de Toronto a divulgué dans son édition d'hier une première liste de chaînes autorisées.

Le CRTC a qualifié cette divulgation de «malencontreuse et inappropriée» et a publié la liste complète des chaînes choisies parce qu'il s'inquiétait «des répercussions possibles sur les marchés financiers des sociétés cotées en Bourse qui sont visées». Les documents officiels du

CRTC, qui justifient les décisions, ne seront disponibles qu'à la mi-décembre.

Le CRTC avait reçu près de 450 projets de nouvelles chaînes spécialisées numériques. Il en a finalement accepté 283. Mais la diffusion de ces nouvelles chaînes demeurera limitée pour le moment puisque pour les recevoir le téléspectateur abonné au câble devra posséder un décodeur numérique branché sur son téléviseur. Et payer, bien sûr.

Deux catégories

Le CRTC avait délimité deux catégories de chaînes. Les chaînes de catégorie 1, les plus importantes, doivent offrir au moins 50 % de contenu canadien et les distributeurs (câble ou satellite) sont tenus de les proposer au consommateur. Le CRTC a accepté 24 % des demandes reçues, soit 21 chaînes sur 87 demandes. De ce nombre, cinq seront francophones: LCN Affaires, une chaîne

d'affaires de TVA, Transcontinental et BCE; Télé Ha! Ha!, une chaîne d'humour de TVA et du Groupe Rozon; 13^e rue, une chaîne de suspense pour adolescents proposée par TVA, Rogers et Global; Info Sport, un projet de RDS; et Perfecto, une chaîne de mode créée par Musique Plus.

Les services de catégorie 2 doivent offrir 35 % de contenu canadien et les distributeurs ne sont pas obligés de les offrir au consommateur. Dans cette catégorie, le CRTC a accepté 72 % des demandes, soit 262 projets sur 361.

C'est dans cette catégorie qu'on trouve les projets les plus spécialisés et les plus variés. Toutes les grandes entreprises ont vu des projets acceptés, que ce soit Astral, TVA, CTV, Alliance-Atlantis, Rogers, Corus, CHUM, BCE ou Quebecor. Les projets sont presque tous anglophones.

Plusieurs projets de chaînes ethniques sont acceptés, tout comme différents services de nouvelles régionales (proposés entre autres par CTV). Mais on trouve aussi des chaînes spécialisées consacrées au jazz, aux jeux vidéo, aux arts martiaux, aux films d'horreur, aux sports extrêmes, à la danse, aux automobiles, à la santé, aux activités nautiques et ainsi de suite.

Journée sans achat



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

QUOI DE MIEUX pour célébrer la Journée sans achat que de se faire une petite manifestation? En effet, pour éviter de courir les magasins, vaut mieux parcourir les rues... Célébrée dans plusieurs pays à travers le monde, cette journée a pour objectif de conscientiser le public aux conséquences néfastes de la surconsommation. «Actuellement, on ne consomme plus pour satisfaire nos besoins fondamentaux mais pour remplir un vide, pour impressionner, même par loisir!», dénoncent les organisateurs de la manifestation d'hier. Ils ajoutent que 20 % de la population mondiale consomme 80 % des ressources naturelles de la planète. «Si tous les individus de la planète consommaient comme nous, en Amérique du Nord, on aurait besoin de huit planètes pour supporter notre mode de vie», soulignent-ils.

Contestation
d'un prix du Gouverneur général

LE DEVOIR

La romancière montréalaise Anne Stone prétend avoir grandement collaboré à la rédaction de l'essai *Notes from the Hyena's Belly* de Nega Mezlekia, qui vient de remporter un prix du Gouverneur général. Elle demande donc que cette collaboration soit reconnue et récompensée. Des de-

mandes en ce sens ont été entreprises par une firme d'avocats représentant Mme Stone. Une lettre datée du 30 mars dernier affirme qu'à l'exception des vingt dernières pages de l'ouvrage, «tout le livre a été rédigé par notre cliente [Mme Stone]».

La lauréate a pour sa part déclaré hier au *National Post* qu'elle n'avait embauché la romancière que pour corriger son

manuscrit. Le livre racontant les souvenirs d'une enfance de guerre, en Éthiopie, a été publié par Penguin Canada.

«La récompense est accordée à l'auteur du meilleur livre de l'année et, si un nègre a été utilisé, c'est au nègre que doit revenir la récompense», a déclaré au journal de Toronto une porte-parole du Conseil des arts du Canada, chargée d'administrer les prix du Gouverneur général.

LES ÉLECTIONS À LA PREMIÈRE CHAÎNE DE RADIO-CANADA

L'heure de la
réflexionBilan de la
campagne

Dimanche magazine

26 novembre

10 h

Animation : Ginette Lamarche et
Raymond Archambault

Réalisation : Lucie Benoit et Michel Tremblay

www.radio-canada.ca/elections

95,1 FM
Montréal106,3 FM
Québec

première chaîne

Radio-Canada

ESCALES
AU BOUT
DU
MONDEJean
PELLERINEscales au
bout du mondeVoir le monde avec les
yeux du cœur.

208 pages - 17,50 \$

Les Éditions

GUÉRIN

(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

Le jour où le père Noël se perd dans le désert
Et dit en que Santa Claus se perd en el desierto
The day Santa Claus got lost in the desertMilagros
ORTIZ-B.Le jour où le
père Noël se perd
dans le désert

40 pages - 4,95 \$

Les Éditions

GUÉRIN

(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

TAPIS



TAPIS DÉCOR PLUS

Claude Bouchard

3 POUR 1

1. TAPIS 1ère Qualité
2. SOUS-TAPIS Gratuit
3. INSTALLATION Gratuite

12 mois sans intérêts

SPÉCIAL INVENTAIRE

TAPIS commercial \$0,59 p.c.

TAPIS berbere \$1,49 p.c.

TAPIS peluche \$1,49 p.c.

TAPIS sisal \$2,49 p.c.

PRELART sans cirage \$1,79 p.c.

JUSQU'À
65%
DE
RABAISTAPIS
CARPETTES
PRELARTS
BOIS STRATIFIÉ
RIDEAUX
DOUILLETES
COUVRE-LITS

1875, Panama, Brossard

(450) 923-1234 (1 rue, au nord de Taschereau, à l'est du pont Champlain)

3645, boul. St-Joseph Est, Montréal

729-0891 (entre St-Michel et Pie IX)

• LES ACTUALITÉS •

Encore des problèmes pour franciser les entreprises

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — La francisation des entreprises œuvrant au Québec éprouve de nouvelles difficultés, révèle le dernier rapport annuel de l'Office de la langue française.

Un quart des moyennes entreprises de la région de Montréal ont actuellement des gestionnaires qui ne connaissent pas le français. Les moyennes entreprises sont définies comme celles comptant entre 10 et 49 employés.

«Il s'agit là d'une situation préoccupante, car dans un tel environnement, il est difficile d'imaginer que l'on puisse travailler en français, les instructions de travail étant forcément données en anglais ou dans une autre langue», mentionne le rapport annuel, déposé cette semaine à l'Assemblée nationale du Québec.

L'ampleur du problème dépasse ce qu'on peut prévoir car ce problème touche 24,5 % des entreprises de moyenne dimension de la région de Montréal. L'Office analysera de plus près le dossier dans les prochains mois.

Entre-temps, l'Office invite les établissements touchés à faire

une priorité de la formation linguistique des cadres de ces entreprises. Ces derniers sont en effet des personnages clés pour l'utilisation du français dans les entreprises.

L'Office note par ailleurs que l'utilisation de plus en plus importante des nouvelles technologies et d'Internet par les entreprises «pose de nouveaux défis à la francisation dans les milieux de travail».

«La présence envahissante de l'anglais est bien réelle» sur Internet, note le rapport.

L'Office invite les entreprises à acquérir des logiciels et du matériel informatique en français. Elle incite les fabricants de ce matériel à fournir aux consommateurs québécois des produits en français.

«Une vérification faite en mars dernier auprès de 31 détaillants d'importance indique que la présence du français dans les produits informatiques progresse très lentement et demeure toujours aussi précaire», signale le rapport de l'Office. Cette semaine, dans ce dossier, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a incité le gouvernement à ne pas modifier les dispositions de la Charte de la langue française relatives au droit de travailler en français tant que les

États généraux sur la langue ne seront pas terminés.

«Le gouvernement a mis sur pied des États généraux de la langue française justement pour traiter de ces questions. Pourquoi ne pas attendre les résultats de ces travaux avant de légiférer à la pièce sur une question aussi fondamentale que la langue de travail?», demande le secrétaire général de la FTQ, René Roy.

Selon la centrale syndicale, les modifications prévues dans le projet de loi 171, déposé à l'Assemblée nationale, il y a quelques jours, affaibliraient le droit de travailler en français.

Ce projet de loi retire à l'Office de la langue française la compétence pour trancher les litiges dans les cas de violation du droit de travailler en français. Elle confie cette responsabilité à un arbitre de griefs ou au Commissaire du travail.

La FTQ prétend que l'on refile aux commissaires des responsabilités politiques que certains d'entre eux risquent de ne pas vouloir assumer. Il serait donc préférable de continuer à se prévaloir des compétences acquises en cette matière par l'Office depuis presque un quart de siècle.

Fronde contre l'agrandissement d'une synagogue

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Outrés par l'arrogance de la Ville, les voisins de la congrégation Belz, située sur la rue Jeanne-Mance, contesteront devant les tribunaux l'autorisation d'agrandissement de la synagogue.

C'est ce qu'ont signifié une soixantaine de familles résidant dans ce secteur du Mile-End hier en expédiant une mise en demeure au maire de Montréal, Pierre Bourque. Elles exigent que le comité exécutif désavoue sa décision de laisser le regroupement hassidim agrandir de nouveau sa synagogue et qu'il applique son propre règlement de zonage.

La dérogation sera soumise au conseil municipal mardi. «Nous sommes d'opinion que le règlement d'exemption que la Ville s'approprie à adopter sera illégal et ultra vires des pouvoirs de la Ville, précisent les avocats des résidents. Soyez donc formellement avisés que l'adoption de tout règlement visant

à accorder une exemption spéciale pour fins de culte concernant le 5348 de la rue Jeanne-Mance sera vivement contestée devant les tribunaux.»

En juin 1999, la Ville adoptait «un moratoire à l'examen de toute nouvelle demande d'autorisation d'occupation à des fins de lieu de culte» en attendant qu'une étude décortique cette problématique. Au mois d'août dernier, le comité exécutif mandatait son Service du développement économique et urbain pour concocter une nouvelle politique sur la question.

Du même souffle, les élus décidaient de «refuser toute demande de permission spéciale pour des lieux de culte situés dans un secteur où seule l'habitation est autorisée et de maintenir un moratoire sur les permissions spéciales pour les lieux de culte».

Pourtant, arguant que la demande de la congrégation Belz avait été faite avant l'adoption de cette résolution, le projet d'agrandissement a tout de même été

soumis à la Commission du développement urbain (CDU) pour enfin, le 17 novembre dernier, être approuvé par le comité exécutif.

Avant d'enclencher les mesures judiciaires, les avocats laissent la porte ouverte au maire et à son équipe. Ils lui demandent de ne pas faire adopter la dérogation lors du prochain conseil municipal. «On veut qu'ils suspendent le règlement le temps de s'asseoir avec nous et qu'on leur fasse part de nos arguments dans ce dossier», a expliqué M^e Yves Joli-Cœur.

Cette demande ne semble pas avoir ému le principal intéressé. Dans un bref communiqué émis hier après-midi, le bureau du maire a indiqué avoir bien reçu la mise en demeure. «Il [Pierre Bourque] s'est dit assuré que les avocats de la Ville de Montréal sauront défendre adéquatement la position de son administration dans cette affaire», écrit-on. Étant donné la menace de poursuite que comporte la mise en demeure, le maire préfère ne pas commenter.»

Un procureur de la Justice enquête sur l'effondrement du viaduc de Laval

Québec (PC) — Le ministère de la Justice collabore désormais à l'enquête criminelle en cours sur l'effondrement du viaduc de Laval, qui a fait un mort et deux blessés en juin dernier.

M^r Jean-Pierre Major, un substitut du procureur général, y a été assigné, il y a deux semaines, et pourra éventuellement porter

des accusations criminelles, a indiqué hier le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard.

M. Ménard croit que le coroner, les policiers et la Justice sont capables de faire toute la lumière sur cet accident. Il juge donc «prématurée» la tenue d'une enquête publique comme l'ont redemandée les libéraux, à l'Assemblée na-

tionale. «Indépendamment des conclusions auxquelles arrivera le corps policier, c'est le Procureur général qui prendra la décision de porter ou non des accusations», a-t-il précisé.

La police de Laval a déclenché une enquête le lendemain de l'effondrement du viaduc de l'autoroute 15, soit le 19 juin dernier.

HOMMAGE AU CIVISME Félicitations à nos héroïnes et nos héros!

À l'occasion de la cérémonie Hommage au civisme, qui a eu lieu le 20 novembre dernier à l'Assemblée nationale, le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, monsieur Sylvain Simard, a remis les médailles et les mentions d'honneur du civisme. Ces distinctions ont pour but de souligner les gestes de civisme exceptionnels posés par des citoyennes et des citoyens qui portent assistance à des personnes dont la vie est en péril.

Le gouvernement du Québec a décerné neuf médailles du civisme à des personnes qui ont accompli un acte de civisme dans des circonstances périlleuses.



À l'arrière, de gauche à droite : M. Richard Chapdelaine de l'Estrie (représentant sa conjointe Sheryl Binney, décorée à titre posthume), M. Jean-Yves Béchard de la Gaspésie, M. Danny Leblanc de la région Chaudière-Appalaches, M. André Brière de l'Estrie (représentant sa fille Mélissa, décorée à titre posthume), M. Daniel Douville de Laval; à l'avant : M. Richard Nadeau de l'Estrie, M^{me} Arlete Amaral (représentant son fils Fernando Amaral de Montréal), M. Sylvain Simard, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, M. Luka Brousseau (10 ans) de la région de la Capitale-Nationale et M. Michel Lemay des Laurentides.

Vingt-neuf personnes ont reçu la mention d'honneur pour avoir accompli un acte de courage ou de dévouement dans des circonstances difficiles.

BAS-SAINT-LAURENT
Marco Bélanger
Michel Lefrançois

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
Joël Landreville
Rémi St-Gelais
Frédéric Tremblay

CAPITALE-NATIONALE
Yves Blais
Gaston Mercier

MAURICIE
Jean Harnois
Michel Noël

MONTRÉAL
Danielle Bergeron
Chantal Dufort
Stéphane Labrie
Jean-Luc Larose

OUTAOUAIS
Carol Tremblay

CÔTE-NORD
Frédéric Benny-Chambers

www.mrci.gouv.qc.ca

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE
Gaston Geoffroy
Georges Roy

CHAUDIÈRE-APPALACHES
Marjorie Bilodeau
Martin Giguère
Normand Giguère
Diane Lévesque

LANAUDIÈRE
Jimmy Mackenzie

LAURENTIDES
Marie-Chantal Martel
Alain Montreuil
Michel Sabourin
Patrick Sirois

MONTÉRÉGIE
Réjean Larouche

CENTRE-DU-QUÉBEC
Jonathan Allie
Benoît Houle

Québec
Ministère des
Relations avec les citoyens
et de l'Immigration

25
Charte des
droits et libertés
de la personne
du Québec

Quelle performance !

85%

C'est le taux de réussite des candidats québécois qui se présentaient pour la première fois à l'examen national des comptables agréés.

C'est la meilleure performance canadienne.

Félicitations aux candidats. On est fiers de vous !
Merci à nos partenaires universitaires.

CA

Comptables
agréés
du Québec

Pierre Brochu, FCA
Président du Conseil

Malgré les fluctuations des marchés boursiers, les nouvelles sont toujours bonnes !

Avec les Obligations à taux progressif Placements Québec, vous investissez l'esprit tranquille. • Capital garanti sans limites par le gouvernement du Québec. • Taux progressifs des plus avantageux garantis pendant dix ans. • Remboursables chaque année sans pénalité.

De 5,50 % la première année Jusqu'à 7,00 % la dixième année

6,50 % la première année incluant le boni pour les nouveaux fonds REER.

Venez nous rencontrer au Carrefour Industrielle-Alliance, 977, rue Sainte-Catherine Ouest (voisin de l'entrée du magasin Simons, niveau métro), du lundi au vendredi de 11 h 30 à 17 h 30, et les samedis et dimanches de 13 h 30 à 16 h 30, jusqu'au 30 novembre 2000.

1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, et les samedis de novembre de 10 h à 16 h.

LES
OBLIGATIONS
À TAUX
PROGRESSIF
PLACEMENTS
QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec
Placements Québec

• LES ACTUALITÉS •

Agressions sexuelles

Hermann
acquittéBRIAN MYLES
LE DEVOIR

L'ancien propriétaire de garderie Byron Hermann a été acquitté hier à Valleyfield de trois accusations d'agressions sexuelles contre des fillettes.

La Cour du Québec a jugé la preuve insuffisante pour condamner M. Hermann, 45 ans. Il était accusé d'agressions sur des fillettes d'âge préscolaire inscrites à sa garderie de Hudson à l'été 1999.

La Couronne a fait témoigner une des jeunes filles sans grand succès durant le procès. Il est difficile pour un enfant de verbaliser ses souvenirs devant un tribunal, a expliqué la procureure Patricia Compagnone. La quantité de renseignements fournis s'en est trouvée réduite.

Selon le tribunal, la Couronne n'a pas réussi à démontrer hors de tout doute raisonnable que Byron Hermann avait bel et bien commis des crimes sexuels sur les enfants de trois et quatre ans placés sous sa garde.

Le juge Pierre Laberge s'est quand même dit préoccupé par les pratiques sexuelles de M. Hermann, attiré par le fétichisme et l'exhibitionnisme.

Byron Hermann fut directeur et éducateur de la garderie Casa Del Sol pendant 14 ans à Hudson. Il a pu exercer ses fonctions malgré une triple condamnation pour grossière indécence en 1992. Au volant de sa voiture, il s'était masturbé devant deux autobus scolaires qui circulaient sur l'autoroute. Des élèves l'avaient surpris.

M. Hermann a bénéficié d'une sentence suspendue assortie d'une probation de deux ans en plaçant coupable. Il a dû suivre des thérapies pour régler ses problèmes sexuels. Le premier traitement s'est conclu par un échec, le deuxième l'a un peu aidé.

Même si l'une des conditions de sa remise en liberté lui interdisait d'entrer en contact avec des enfants à l'époque, M. Hermann n'a jamais abandonné son poste de directeur de la garderie. Malgré son antécédent judiciaire, il a pu conserver son permis d'exploitation.

Byron Hermann portait un déshabillé de femme lorsque les policiers ont procédé à son arrestation, en novembre 1999. En cour, il a expliqué qu'il est toujours excité par les dessous féminins et les relations sadomasochistes.

Byron Hermann a toujours nié les allégations voulant qu'il soit un pédophile. Durant son procès, deux psychologues spécialisés dans les comportements sexuels ont d'ailleurs confirmé qu'il n'avait aucun intérêt pour les mineurs.

Un prix
pour Auger

Toronto (PC) — Michel Auger, journaliste de la scène judiciaire au *Journal de Montréal*, s'est vu décerner le prix Tara Singh Hayer lors du troisième gala de remise des International Press Freedom Awards, qui avait lieu jeudi soir à Toronto.

Le reporter du *Journal* avait été la cible d'une attaque dans le terrain de stationnement du quotidien, en septembre, après qu'il eut monté un dossier sur les gangs de motards criminels.

En forme et détendu, M. Auger s'est dit chanceux de toujours être en vie. Il a affirmé avoir rencontré maintes victimes de crimes, tout au long de sa carrière entreprise il y a 36 ans, mais qu'il ne s'était jamais attendu à en devenir une lui-même. «J'étais étonné d'avoir été attaqué, a-t-il déclaré. J'ai toujours pensé que je courais le risque de voir ma voiture endommagée, mais pas d'être abattu comme ça, en plein jour, par des criminels.»

Premier partenariat entre Québec et l'industrie pharmaceutique

Marois promet un fonds
«assez costaud» sur l'Alzheimer

Dans vingt ans, près de 120 000 Québécois seront touchés par cette maladie et d'autres troubles cognitifs

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Le ministère de la Santé et des Services sociaux se joindra à trois sociétés pharmaceutiques majeures pour créer un fonds d'un million de dollars en deux ans afin d'aider les milliers de personnes vivant avec des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies cognitives.

Hier, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois, s'est associée aux compagnies Janssen-Ortho, Novartis et Pfizer pour annoncer la constitution d'un premier partenariat entre le gouvernement et l'industrie pharmaceutique afin d'aider à financer certains services.

Québec ne contribuera que pour 100 000 \$ de ce fonds destiné à financer des projets visant à soutenir les aidants naturels. Malgré ce faible apport, Mme Marois affirme que le gouverne-

ment ne se défile aucunement de ses obligations. «Je ne dis pas que c'est suffisant, mais c'est significatif à ce moment-ci. Quand il n'y a rien, qu'on ajoute un million, ce n'est pas dérisoire», a-t-elle insisté.

Questionnée sur la faible somme que représentent les montants consentis par les trois partenaires privés eu égard aux profits faramineux encaissés par ces géants de l'industrie pharmaceutique, la ministre affirme que ce projet sera l'occasion pour ces compagnies de jouer un rôle social. Cette dernière a d'ailleurs garanti qu'il n'y aurait pas de lien entre les projets retenus et les produits vendus par les partenaires. Nathalie Ross, porte-parole de la Fédération des sociétés Alzheimer du Québec, s'est dite heureuse de cette annonce, qu'elle considère comme un «début encourageant» pour donner un répit

aux proches des 74 000 personnes affectées par la maladie d'Alzheimer au Québec, dont 34 % ont plus de 70 ans. Dans 20 ans, près de 120 000 Québécois seront touchés par cette maladie et d'autres troubles cognitifs.

D'ailleurs, la ministre Marois a soutenu qu'elle comptait bientôt dévoiler un plan d'action «assez costaud» sur l'Alzheimer, qui comprendra notamment des allègements fiscaux pour les familles des personnes atteintes.

Interrogée sur les appels à l'aide lancés par les CLSC, forcés récemment de limiter leur aide à domicile faute de budgets suffisants, Pauline Marois s'est dite consciente qu'il «fallait relever les ressources». «Dès que nous aurons les ressources pour ce faire, nous le ferons, puisqu'on sait qu'il y a du rattrapage à faire de ce côté-là.»



Pauline Marois

Un scandale de corruption
éclabousse la police torontoise

Toronto (PC) — La police de Toronto est éclaboussée par ce qui pourrait devenir le pire scandale de corruption de son histoire.

Un total de 13 policiers, dont huit anciens membres de la brigade des stupéfiants, sont présentement accusés d'avoir détourné de l'argent devant être versé à des délateurs.

Selon une enquête interne, les montants détournés ne seraient pas importants.

L'Association des policiers de Toronto s'est dite indignée par les accusations portées contre huit policiers arrêtés mercredi. Selon le syndicat, le total des

montants présumés détournés ne dépasserait pas 2100 \$.

Cinq autres policiers avaient été accusés plus tôt cette année d'avoir détourné des montants totalisant 4700 \$ de la caisse réservée aux délateurs.

Le syndicat envisage d'intenter des poursuites contre le Service de police de Toronto.

Les montants peuvent paraître ridicules, mais les accusations, elles, sont sérieuses: vol, fraude, contrefaçon, abus de confiance. S'ils sont reconnus coupables, les accusés pourraient être condamnés à des peines de prison. Dans un tel cas, ils perdraient leur emploi.

Ce scandale paralyse les tribunaux. Depuis le 6 décembre 1999, au moins 50 affaires judiciaires qui nécessitent le témoignage d'un ou de plusieurs des policiers accusés demeurent pendantes. Les procureurs de la Couronne se demandent même si les procès reliés à ces causes auront lieu.

Par ailleurs, les huit derniers policiers arrêtés devront comparaître devant la cour en janvier.

«Il est malheureux qu'on ait accusé ces agents sur la base de témoignages de délateurs, a déclaré leur avocat, Gary Clewley. S'il existe des témoins aussi peu fiables, je ne sais pas où les trouver.»

Témoignage d'un ex-Rock Machine

Paradis a vécu l'enfer

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Deux vendeurs de drogue pas très doués pour «la business», quatre écrivains qui se font arrêter dans un bar armés et menaçants, des finances chancelantes, des funérailles à répétition pour les frères d'armes. Peter Paradis a vécu une pénible fin de carrière au sein des Rock Machine.

M. Paradis témoignait hier pour une deuxième journée contre huit de ses anciens «employés», des revendeurs de Verdun accusés de trafic de stupéfiants et de gangstérisme. Le procès attire toute l'attention du crime, de la police et de la justice puisque la loi fédérale antigangs y est invoquée pour la première fois depuis son adoption en 1997.

Membre en règle des Rock Machine, Peter Paradis dirigeait un réseau de vente de drogue bien implanté dans les rues de Verdun jusqu'à son arrestation l'automne dernier. Devenu délateur, il purge une peine de 12 ans de prison. Depuis jeudi, il raconte avec aplomb le fonctionnement intime des Rock Machine, une bande composée de «hang around», de «prospects» et de «full patch», au même titre que les Hells Angels.

La guerre déclarée par les Hells a fait très mal aux Rock Machine, a admis d'entrée de jeu Peter Paradis. À l'hiver 1999, son gang et lui sont sur les dents. Trois des huit accusés, Simon Lambert, Eric et Daniel Leclerc, viennent de se faire arrêter dans un bar après avoir proféré des menaces de mort à un sympathisant des Rockers, une bande ennemie affiliée aux Hells. Ils étaient armés et vêtus de vestes pare-balles.

Aucune accusation ne sera portée contre eux, mais un véhicule sera saisi par la police. Cet écart de conduite soulève l'émotion au sein de toute la bande, comme le révèle l'écoute électronique des conversations de M. Paradis, produite en preuve hier.

Peter Paradis a été inondé d'appels de ses homologues au sein des Rock Machine après la frappe de ses protégés. La guerre était si meurtrière que l'organisation avait donné l'ordre à tous ses membres et recrues de ne plus sortir dans les bars. Les quatre fautifs, partis prendre un verre après avoir assuré la sécurité d'un membre en règle, se sont fait savonner les oreilles. Même le leader des Rock Machine à Québec, Frédéric Faucher, a téléphoné à Peter Paradis pour s'enquérir de la situation. «Ben du monde sont pas de bonne humeur, affirme Peter Paradis dans une conversation avec Simon Lambert. Dins bars, tabarnak! Vous étiez pas là pour autre chose, vous étiez là pour vous amuser.» Un autre membre des Rock Machine conseille à Peter Paradis de confisquer les bagues à l'effigie du clan de ses protégés. Mais il refuse. Ils avaient travaillé trop fort pour ces bagues, une preuve de la confiance de l'organisation et une source de fierté.

«Je te jure sur ma crisse de bague que jamais plus je mettrai les pieds dans un crisse de club de ma tabarnak de vie tant que la guerre sera pas finie», laisse finalement tomber l'un des fautifs. Les «délinquants» ont finalement pu rester au sein de l'organisation parce qu'ils étaient indispensables. Le procès reprend lundi.

FEMMES DE MÉRITE 2001



Desjardins

PRIX FEMMES DE MERITE 2001
APPEL DE CANDIDATURES

La Fondation YWCA de Montréal présentera le 25 avril 2001, son huitième gala Femmes de mérite. À cette occasion, des femmes œuvrant dans onze secteurs d'activités et ayant manifesté, de manière soutenue et concrète, un engagement envers l'avancement des femmes, recevront le titre de Femme de mérite.

Critères d'admissibilité

Ces femmes dont la candidature est proposée par au moins deux personnes auront contribué de manière significative à l'amélioration de la situation des femmes par l'ensemble de leurs activités - professionnelles et autres.

Elles :

- sont des chefs de file et ont eu une influence positive sur les femmes ;
- ont suscité le changement ;
- sont reconnues pour leurs idées innovatrices et leur esprit créateur ;
- ont inspiré et motivé d'autres femmes ;
- ont ouvert de nouvelles voies pour les femmes.

Les candidates pourront être inscrites dans l'une des onze catégories suivantes :

Affaires et professions - Arts et culture - Communications - Éducation - Entrepreneurship - Jeune femme de mérite - Santé - Sciences et technologie - Services publics et communautaires - Sports et mieux-être et le Grand Prix Avancement de la femme.

La sélection des Femmes de mérite est confiée à un jury indépendant de la Fondation qui évalue l'ensemble des candidatures soumises.

Mise en candidature

La date limite pour les mises en candidature est le 18 décembre 2000. Formulaire d'inscription disponible sur internet ou au secrétariat :

La Fondation YWCA de Montréal
1355, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3G 1T3

Téléphone (514) 866-9941, poste 213
Internet : ywca-mtl.qc.ca

Une gracieuseté du Fonds de solidarité FTQ

Merci à nos partenaires !

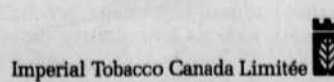
ALCAN



Banque de Montréal

GROUPE FINANCIER
BANQUE ROYALELe Centre Sheraton
HÔTEL
MONTREAL

Ford du Canada Limité

Hydro
QuébecFONDS
de solidarité FTQ
La force du travail

Roger Chartrand
**Cliés d'œil
au temps**
Souvenirs

128 pages, 15\$

Roger Chartrand fut arpenteur-géomètre et ingénieur forestier. Il a choisi de raconter des souvenirs de jeunesse, particulièrement de l'époque où il accompagnait son père comme «voyageur de commerce» à travers le Québec.

SEPTENTRION
www.septentrion.qc.ca

LE DEVOIR

ÉLECTIONS 2000: LE BILAN

LA CAMPAGNE VUE DE MONTRÉAL

Le Canada profond

Alain Noël

Un député du Bloc est paralysé à Ottawa, expliquait Stéphane Dion lors d'un débat télévisé la semaine dernière: il n'est tout simplement pas capable d'obtenir de l'argent et des investissements pour son comté. Il faut en effet reconnaître qu'à cet égard Jean Chrétien et ses ministres sont difficiles à battre.

C'est un des mérites de la campagne électorale qui se termine que d'avoir clarifié le point de vue des libéraux sur ces questions. C'est donc le travail «normal» d'un député, pour reprendre les mots de Jean Chrétien, de piloter des subventions ou des prêts qui n'atteindraient pas son comté autrement, probablement parce que les fonctionnaires les jugeraient irrécevables. On ne sait pas trop pourquoi, mais, selon Dion, ce travail serait aussi plus facile à accomplir avec des villes plus petites, entre amis en quelque sorte. L'important, et le conseiller en éthique est clair là-dessus, c'est de ne pas enfreindre les lois et les règlements.

Ainsi gère, à l'intérieur de ses domaines de compétence, un gouvernement qui n'a de cesse de s'inquiéter de la façon dont les provinces dépendent pour la santé, l'éducation postsecondaire ou la formation professionnelle.

Non sans raison, Jean Chrétien a reçu une bonne part du blâme pour cette façon de gouverner. C'est avec fierté, en effet, que le premier ministre visite chaque jour des entreprises que son gouvernement a subventionnées, comme s'il s'agissait là des plus grandes réalisations à son actif. On aurait tort, malgré tout, de trop personnaliser une situation qui relève d'une tradition bien ancrée à Ottawa.

Le patronage, écrivait le premier ministre John A. Macdonald, est inhérent au gouvernement responsable et reflète parfaitement le «vrai principe constitutionnel». Les choses ont évidemment changé depuis le



dix-neuvième siècle, mais moins qu'on le pense. Pierre Elliott Trudeau, par exemple, abhorrait le patronage en principe mais n'a jamais remis en question les pratiques établies de son parti. Au contraire. Selon le journaliste Jeffrey Simpson, il aurait fallu être aveugle pour ne pas voir, dans les années 1970 et 1980, l'ampleur des dépenses discrétionnaires et du favoritisme libéral, au Québec surtout. Les gouvernements Mulroney et Chrétien se sont tout simplement inscrits dans la continuité.

Comment expliquer de telles pratiques, impopulaires auprès de l'électorat et probablement peu rentables politiquement? En partie, elles semblent liées à un régime fédéral qui laisse le gouvernement central avec beaucoup de ressources mais peu de liens directs avec les citoyens. Ce manque de liens, avec le Québec notamment, est une préoccupation constante à Ottawa. C'est ce que rappelait encore récemment Pierre Pettigrew, qui lui aussi maîtrise bien le rôle «normal» de député.

Plus fondamentalement, la rupture avec un certain passé n'a jamais été faite à Ottawa. Ce legs historique n'est pas toujours aisé à comprendre pour les Québécois, qui fonctionnent dans un contexte très différent sur le plan provincial. Peu de sociétés, en effet, possèdent un régime de financement des partis politiques et de contrôle des dépenses électorales aussi strict que celui du Québec. Produit de la Révolution tranquille et du premier gouvernement péquiste, ce régime a pratiquement éliminé le patronage des mœurs politiques. Depuis vingt ans, aucun scandale politique important n'a impliqué un gouvernement québécois. Le contraste avec des sociétés aussi différentes que le Canada anglais, la France ou l'Allemagne est frappant.

Cette avancée démocratique constituait le cœur, la clé de voûte, de la Révolution tranquille. En transformant leurs pratiques politiques, les deux grands partis du Québec ont rendu légitime, et donc possible, l'intervention de l'État et le modèle québécois. Ils ont aussi contribué à transformer toute une société. Dans les sondages pancanadiens, ce sont toujours les Québécois qui désapprouvent le plus fortement le patronage et le favoritisme en politique.

À Ottawa, cette information ne semble pas s'être rendue. Refusant de prendre acte de l'illégitimité et de l'inutilité de pratiques qui n'ont pas empêché la déroute de leur parti dans la province, les libéraux continuent de faire appel à un Québec qui n'existe plus et qui ne répond pas. Cette incompréhension est bien plus révélatrice de la rupture qui existe entre la société québécoise contemporaine et le Parti libéral du Canada que la référence au «Québec profond» de Pierre Pettigrew, qui était finalement plus pédante que méprisante. Le vrai mépris se manifeste dans un discours et des pratiques qui suggèrent que le Québec fonctionne toujours au patronage.

Au Canada anglais, cette façon de faire de la politique irrite aussi, mais on semble s'en accommoder. On le fait souvent, ironiquement, en associant tous ces excès au Québec, qui a décidément le dos large. Ainsi se perpétue le Canada profond, qui n'est pas une région mais une façon de gouverner.

Alain Noël est professeur agrégé au département de science politique de l'Université de Montréal. Spécialiste de la politique comparée, de la politique au Canada et au Québec, et des politiques sociales, il a publié plusieurs études sur le fédéralisme et les politiques publiques au Canada. Ses travaux les plus récents portent sur l'entente-cadre sur l'union sociale.

AU CANADA

Les jours difficiles de Day

Jean Chrétien a mis en échec le chef allianciste durant presque toute la campagne électorale

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le combat était inégal au départ. Chrétien contre Day. Le vieux loup de mer renfrogné contre le marin à l'expérience incertaine. Même leurs navires n'étaient pas de la même taille. Le Parti libéral du Canada contre l'Alliance canadienne. Un vaisseau amiral de la politique canadienne depuis 1867 contre une jeune frégate encore en rodage.

En vieux routier, Jean Chrétien a choisi le moment propice pour déclencher les hostilités. Son parti n'était pas fin prêt mais il était sûrement plus que l'Alliance, et il avait sa longue expérience sur laquelle s'appuyer.

Trente-cinq jours plus tard, le nouveau venu sur la scène fédérale, Stockwell Day, se débat pour éviter l'échec de l'opération Alliance, dont le but était une percée en Ontario. Ses intentions sont mises en doute et ses idées, ridiculisées.

Jean Chrétien promettait depuis des mois un débat sur des visions différentes et fondamentales de l'avenir du pays. Il n'avait qu'un adversaire dans sa mire, l'Alliance. Au bout du compte, la campagne aura été polarisée comme il le souhaitait mais elle aura davantage ressemblé à une opération de démolition qu'à un débat d'idées.

Les hostilités ont commencé doucement. Jean Chrétien, à l'abri dans son avion, sillonnait le pays en répétant le même discours en faveur d'un gouvernement central fort, responsable et interventionniste. Un gouvernement à l'approche équilibrée... On laissait Stockwell Day trébucher en rigolant pendant que l'équipe du *war room* libéral ripostait sans merci.

M. Day s'attribue le crédit d'une mesure de reddition de comptes adoptée dans sa province? On l'accuse aussitôt de falsifier sa feuille de route. Il se trompe sur le sens des chutes Niagara? On se moque ouvertement de lui. Les communiqués libéraux abondent mais évitent soigneusement de répondre sur le fond. Pas un mot sur l'exode des cerveaux, sur la nécessité de mieux rendre compte de l'utilisation des fonds publics ou sur la taxation excessive des entreprises de haute technologie.

Du coup, après seulement deux jours, on a su que la campagne dite d'idées n'en serait qu'une d'images et de dénigrement. Et, à ce jeu, M. Day ne pouvait pas gagner. Trop nouveau, porteur de trop de positions partagées seulement par une frange de l'électorat. Il était une cible idéale.

Son parti, encore épuisé par sa course au leadership

et ses référendums à répétition, n'avait pas fini de faire le ménage dans ses positions. L'Alliance s'est retrouvée avec un programme insuffisamment détaillé, des documents d'information réunis à la sauvette pour les candidats, des conseillers se croyant autorisés d'improviser sur les dossiers les plus délicats. Résultat: les inévitables et dommageables contradictions.

Pour les libéraux, le chef allianciste et sa paperasse devenaient ainsi la matière première rêvée d'une campagne de peur. Raciste, bigot, intolérant, agenda caché. A mots couverts ou plus directement, toutes ces accusations ont été portées. En général, on renforçait le message diffusé depuis des mois: seuls les libéraux peuvent défendre les valeurs canadiennes.

Il a fallu plusieurs jours à M. Day pour commencer à riposter, persuadé que son «agenda de respect» finirait par avoir gain de cause. Le problème est que les médias réagissent aux coups de poing, pas aux arguments nuancés et longuement exposés.

Les libéraux l'ont compris. N'ayant plus rien à prouver, ils ne se sont pas échinés, comme lors des deux dernières campagnes, à produire communiqués et documents afin d'étayer leur programme. Ils se sont plutôt employés à dénicher toutes les bavures alliancistes ou tous les renseignements dommageables pouvant être associés à l'Alliance. Un obscur candidat disait une bêtise, toutes les salles de rédaction du pays le savaient dans les heures qui suivaient, et M. Day ou son entourage étaient bombardés de questions qui n'avaient rien à voir avec leur message du jour.

La liste d'exemples est longue mais les coups les plus sérieux ont commencé à pleuvoir une semaine après le déclenchement des élections. Une manchette du *Globe and Mail* affirmait que l'Alliance favorisait un système de santé à deux vitesses. La tempête fut immédiate et provoqua les sorties les plus vigoureuses de Jean Chrétien contre Stockwell Day.

Sont ensuite venus la mise en doute des intentions réelles de M. Day en matière d'avortement, les contradictions entre le cahier d'information des candidats et le programme au sujet du seuil nécessaire pour tenir un référendum, la diffusion d'un reportage sur les convictions créationnistes du chef et des accusations

de racisme lancées par la ministre Elinor Caplan.

L'équipe de l'Alliance a tenté de tenir tête aux libéraux; cependant, en étant la première attaquée, elle a passé l'essentiel de son temps à s'expliquer, à rectifier les faits, à faire la comparaison avec les positions libérales. L'efficacité des équipes de frappe, au sol, a fait une grande différence. Pour briser l'adversaire et réparer ses propres pots cassés. Chaque camp a eu sa part d'articles dévastateurs dans les journaux mais l'Alliance a le plus souffert car les révélations étaient faciles à déformer et à résumer en une phrase choc.

Le chef libéral n'aurait fait qu'une bouchée de M. Day n'eût été des débats, des révélations sur les appels de M. Chrétien au président de la Banque de développement du Canada en faveur d'un ami ainsi que de son commentaire sur les politiciens de l'Ouest.

En début de campagne, Jean Chrétien n'avait que des détails à se faire reprocher et était souvent sur le mode offensif. Les débats ont brisé son élan. Il a tenté de reprendre l'initiative sur la santé en menaçant de couper les vivres au Québec et à l'Alberta pour le maintien de certaines cliniques privées. L'affaire a rejailli sur lui parce que, partout, on a mis en lumière le rôle des compressions fédérales.

Quant à M. Day, il a attendu les révélations au sujet de la BDC, une semaine après les débats, pour passer à l'offensive contre M. Chrétien. Demande d'enquêtes à la ministre de la Justice et au conseiller en éthique, dénonciation du rapport de ce dernier, présentation de ses propositions en matière d'éthique, M. Day n'a pas lâché le morceau. Cette affaire d'intervention politique en faveur d'un ami s'est révélée le coup le plus dur porté à M. Chrétien et la plus grande mine d'or pour le chef allianciste. Mais la campagne était déjà trop avancée et la méfiance à son endroit était bien installée.

La campagne nous aura aussi confirmé une chose: le débat de Jean Chrétien sur les valeurs canadiennes ne pouvait avoir lieu car, pour lui, ces valeurs ne peuvent se traduire que dans la façon actuelle de faire les choses. Remettre en question ces méthodes équivaut à ses yeux à attaquer ces valeurs. Les solutions de rechange, à l'instar de ceux qui les proposent, ne peuvent être que démonisées, comme ce fut le cas pendant cette campagne.



Stockwell Day



Jean Chrétien

AU QUÉBEC

Duceppe a fait oublier 1997

Les libéraux ont visé le PQ pour atteindre le BQ

FRANÇOIS CARDINAL
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

C'est essentiellement une lutte à deux que se sont livrée bloquistes et libéraux au Québec. Une lutte qui est demeurée serrée du début à la toute fin, si l'on se fie aux sondages qui ont constamment mis le Bloc et le PLC coude à coude.

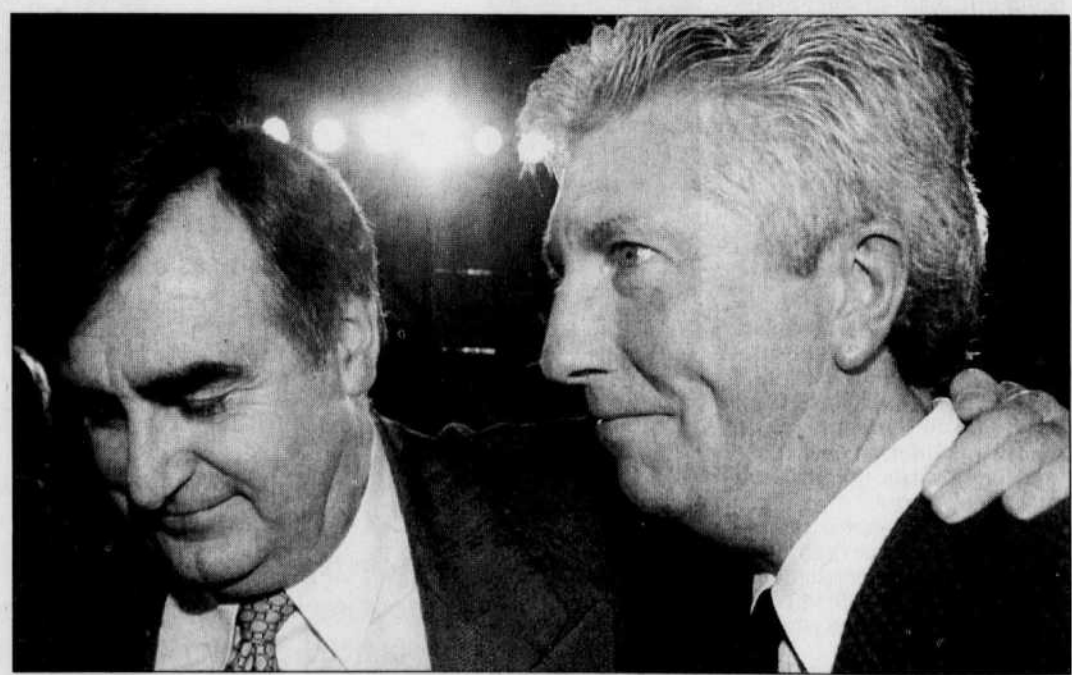
L'équipe bloquiste était manifestement prête pour cette campagne. Exit le bonnet et autres gaffes du chef, M. Duceppe apparaissait comme un nouvel homme, tant dans ses discours que dans ses rencontres. Bref, tout le contraire de l'horrible campagne de 1997. Le chef avait promis qu'on ne l'y reprendrait plus à mener une équipe sans préparation et à quelques semaines d'avis.

Dès le tout début, M. Duceppe a brandi ce qu'il appelait le «livre noir» des libéraux. Le ton était donné: Jean Chrétien allait être attaqué de front tout au long de la campagne. Ce qui s'est avéré. Les cinq enquêtes criminelles menées dans le comté du premier ministre ont fait dire au chef bloquiste qu'il détenait «le record Guinness» des enquêtes policières dans son comté. Casser du sucre sur le dos du premier ministre était au goût du jour... tous les jours. Tout y est passé: le cafouillage au Développement des ressources humaines Canada, les lacunes de l'assurance-emploi, les enquêtes de la GRC, etc.

M. Duceppe prétendait même que c'est notamment parce que Jean Chrétien craint de faire face à la musique dans le cadre des enquêtes dans son comté qu'il a déclenché des élections hâtives. L'autre raison: «Il veut tenter de prendre ses adversaires politiques par surprise, avait-il dit à la mi-octobre. C'est peut-être le cas pour l'Alliance canadienne, mais ce n'est pas vrai pour le Bloc.» À un point tel que le parti souverainiste avait la plate-forme électorale la plus étoffée de l'ensemble des partis politiques fédéraux!

Un des sujets de prédilection de ce «livre bleu», d'ailleurs, a été la lutte contre le crime organisé. M. Duceppe a martelé tout au long de la campagne qu'il fallait à tout prix que le gouvernement adopte une loi antigangs ayant du mordant. «Les droits constitutionnels des Hells Angels, vous savez où je peux me les mettre», avait-il même affirmé devant ses militants. Illustration concrète de l'importance d'un tel changement législatif, selon le Bloc québécois, la culture de cannabis dans les champs de maïs de la région de Saint-Hyacinthe. M. Duceppe demande que le Parlement adopte une véritable loi antigangs qui déclarerait illégale la simple appartenance à certains groupes nommés dans la loi, tels les Hells Angels et les Rock Machines. C'est d'ailleurs quelques heures après ce point de presse que M. Duceppe a avoué avoir reçu des menaces téléphoniques, à l'instar de ses députés Yvan Loubier et Michel Bellehumeur.

Bien que le thème de la souveraineté n'ait pas été le thème principal de la campagne, M. Duceppe a répété à qui voulait l'entendre qu'une bonne performance du Bloc constituerait un «levier» pour la tenue d'un troisième référendum. Il est même allé jusqu'à donner l'assurance que cette consultation aurait lieu à l'intérieur des quatre prochaines années. Pour «faire le plein du vote souverainiste», le chef bloquiste a même partagé la scène avec l'ex-premier ministre Jacques Parizeau et son successeur Lucien Bouchard lors du rassemblement des «trois ténors souverainistes» à Montréal. M. Bouchard a alors déclaré que «le Bloc



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le père du Bloc québécois, Lucien Bouchard, et le premier député élu du Bloc et aujourd'hui chef de la formation, Gilles Duceppe.

est aux avant-postes de la marche du peuple du Québec vers la prise en charge de son destin».

L'utilité contre l'inutilité

Du côté libéral, la donne était évidemment différente. Moins orientée vers le chef, qui se devait de parcourir le reste du pays, la campagne au Québec a braqué les projecteurs sur quelques poids-lourds du cabinet Chrétien, tels que Paul Martin, Pierre Pettigrew, Denis Coderre et Alfonso Gagliano. Ces derniers ont joué la carte de «l'utilité» du PLC face à «l'inutilité» du Bloc. Le vrai pouvoir est entre les mains du parti qui forme le gouvernement, non de celui qui croupit sur les bancs de l'opposition, ont dit en substance les candidats libéraux, comme l'avait fait en début de campagne le leader du parti de passage dans son comté.

Pour plusieurs libéraux, un vote pour «le vrai pouvoir» signifiait plus de subventions et de projets. L'organisateur en chef du PLC pour l'est du Québec, Gerald Maltais, avait par exemple laissé entendre qu'un vote pour lui permettrait la réouverture de l'usine Gaspésie. Les candidats Denis Normandin, Denis Coderre et Pierre Pettigrew avaient également tenu des propos similaires au cours de la campagne. Certains ont vu dans la promesse de construction de deux ponts au-dessus du fleuve Saint-Laurent et du canal de Beauharnois, dans le cadre du prolongement de l'autoroute 30 sur la rive sud de Montréal, une stratégie similaire. Mais Jean Chrétien y a rapidement apporté quelques nuances en soutenant qu'elle n'était qu'un «engagement des députés» et non «un engagement ferme du gouvernement».

Le PLC a accordé à la santé une place prépondérante dans les débats nationaux. La situation a toutefois été sensiblement différente au Québec, où ce sujet a vite été éclipsé par d'autres thèmes. Les candidats ont tout de même voulu montrer qu'Ottawa s'attaque au problè-

me du sous-financement du système de santé et que la fédération peut fonctionner si tant est que le Québec y met un peu de bonne volonté. Mais ce qui a particulièrement retenu l'attention, ce sont les menaces de Jean Chrétien de couper les vivres au Québec et à l'Alberta s'ils ne mettaient pas la clé dans les cliniques privées spécialisées dans les examens d'imagerie par résonance magnétique. Lucien Bouchard a dû s'expliquer, mais le sujet a fait long feu.

Le premier ministre québécois a également dû se défendre d'avoir déposé à une douzaine de jours de l'élection un projet de loi sur les fusions municipales. Bien malgré le Bloc, qui a tenté de mettre le couvercle sur la marmite en ébullition, ce sujet aura rebondi sur la scène fédérale. M. Duceppe avait beau soutenir que la question municipale en est une strictement provinciale, les liens inextricables entre le Parti québécois et le Bloc ont fait de ce dernier une cible de choix. Cela a été d'autant plus amplifié que les candidats libéraux ne se sont pas gênés pour faire des fusions un véritable enjeu de la campagne au Québec, aidés qu'ils étaient par le chef de l'opposition à Québec, Jean Charest, qui a exhorté les électeurs à voter contre le Bloc pour punir le PQ.

En fin de campagne, les allégations de certains médias voulant que le président de la Banque de développement du Canada ait été congédié à la suite d'une intervention de Jean Chrétien ont permis à Gilles Duceppe de reprendre de plus belle ses attaques contre l'intégrité du premier ministre. Bien que M. Chrétien ait été blanchi par le conseiller en éthique, les attaques n'ont pas pour autant tari. M. Duceppe exige à cet effet qu'une commission d'enquête indépendante soit instituée de sorte que toute la lumière soit faite sur les allégations qui pèsent contre Jean Chrétien et que le conseiller en éthique — nommé par le premier ministre — soit choisi par le Parlement et redevable au Parlement.

• ÉLECTIONS 2000: LE BILAN •

LA CAMPAGNE VUE DE VANCOUVER

Quelques pas en arrière

John Richards

La politique canadienne stagne. J'irai plus loin: nos politiciens sont en pleine régression. Jean Chrétien a décidé d'acheter les provinces de l'Atlantique en réinstallant l'ancien régime d'assurance-chômage. Brian Tobin, Joe Clark et Alexa McDonough sont d'accord avec lui. Au programme actuel, ils préfèrent l'ancien, quoiqu'il ait été discrédité par presque tous ceux qui l'ont analysé — à cause des incitations excessives à l'emploi saisonnier. Voilà un premier aspect de la régression.

Même s'ils sont un peu inquiets concernant la politique de patronage que pratique Chrétien, la majorité des Ontariens aiment assez bien le statu quo. Ils ont élu Mike Harris, en partie parce qu'ils trouvaient les libéraux — autant à Ottawa qu'à Queen's Park — trop à gauche. Ils feront réélire Jean Chrétien pour contrer le conservatisme de Harris. Plutôt que de résoudre leurs différends politiques à Queen's Park, ils comptent sur les deux paliers de gouvernement pour s'opposer l'un à l'autre. Ainsi, ils nous obligeront tous, Ontariens ou non, à subir un autre gouvernement Chrétien. C'est un deuxième volet de régression politique.

Là où la régression est la plus sérieuse, c'est au Québec et dans l'Ouest. Quels que soient les défauts du gouvernement Mulroney, dans les années 80, les représentants de ces deux régions appréciaient le carac-

tère «distinct» de l'autre. Un Joe Clark ne comprenait pas toutes les nuances du débat entre nationalistes québécois, mais il en reconnaissait les grandes lignes. Un Lucien Bouchard, alors ministre de l'Environnement, dialoguait avec les écologistes de la côte ouest.

Il n'est pas exagéré de dire que la clé de voûte de l'édifice qu'a construit Brian Mulroney a été l'alliance entre conservateurs de l'Alberta et nationalistes du Québec. Maintenant, qu'en reste-t-il?

Dans son nouveau livre (*Lettre aux souverainistes...*), Christian Dufour trouve chez les souverainistes «un étrange parfum d'irréalité, un doux idéalisme». Ils ne proposent ni un projet concret pour réaliser la souveraineté, ni une stratégie cohérente pour façonner la fédération à leur gré. Ce qui manque, selon Dufour, est la volonté d'analyser leur propre part de responsabilité dans cette impasse. Je suis d'accord.

Dans l'Ouest, nous aussi, nous avons régressé — tant à gauche qu'à droite. Dans les années 80, le NPD voulait remédier aux torts du rapatriement unilatéral de 1982. Ed Broadbent et ses lieute-

nants de l'Ouest — tels que Roy Romanow et Mike Harcourt — ont milité en faveur de l'Accord du lac Meech. Maintenant, son chef, Alexa McDonough, retourne aux idées centralisatrices désuétées que prônait le NPD il y a quarante ans. Nette régression.



Et à droite, que dire de l'Alliance? Les Québécois sous-estiment à quel point l'Ouest est outré par la culture de clientélisme que Jean Chrétien et, avant lui, Brian Mulroney ont promue. Si on veut dater le début de la désintégration de la coalition entre l'Ouest et le Québec, c'est à partir de l'octroi d'un contrat d'entretien des CF-18 à Bombardier et non à une compagnie basée à Winnipeg, qui avait, selon le ministère de la Défense, soumis une offre plus avantageuse.

Le contrat des CF-18, plus que la méfiance à l'égard de la clause «société distincte», est l'écueil qui a fait sombrer le Parti conservateur dans l'Ouest. En gros, Preston Manning a eu raison sur les questions fiscales. Il était honteux que les gouvernements nationaux permettent des déficits continuels pendant plus de deux décennies — encore plus honteux est le fait que neuf de ces

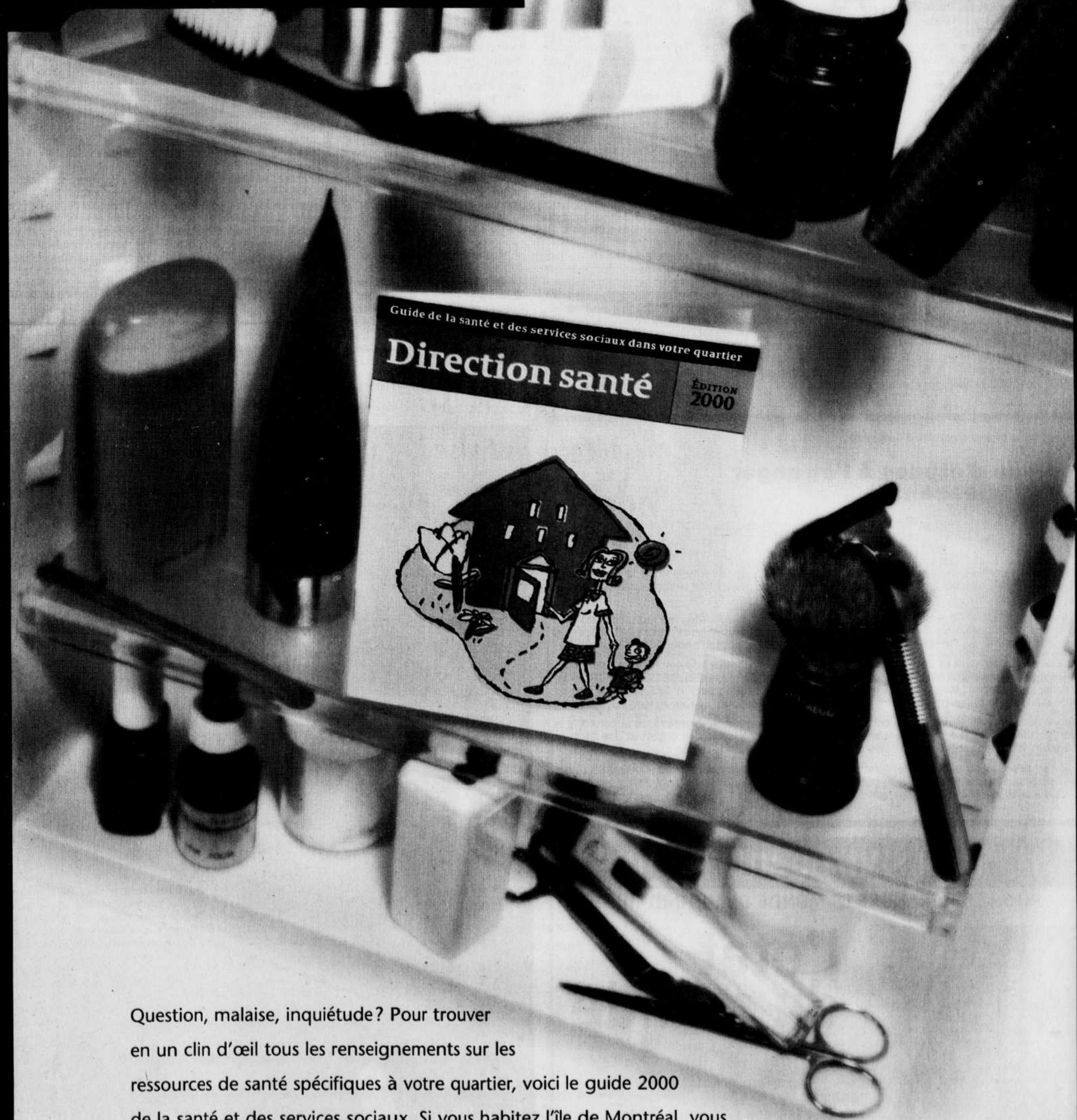
déficits aient été accumulés par un gouvernement qui se décrivait comme conservateur.

Mais, en prenant la relève de Joe Clark et de Don Mazankowski, Preston Manning s'est avéré être un «obsédé fiscal». Pour Manning, les demandes québécoises, comme celles des provinces de l'Atlantique, ne portaient que sur leur part du gâteau. Ainsi, il n'a jamais intégré dans ses discours la dimension culturelle de la politique. Stockwell Day avance dans les mêmes ornières. La promesse principale de sa plateforme électorale est une «flat tax» de 17 %. Ici, il s'agit de «régression» selon le jargon des économistes: cette réforme accorderait la grande partie de l'allègement fiscal aux nantis.

En conclusion, je signale la régression du discours public en ce qui concerne la religion et la politique. L'attaque partisane menée par les libéraux contre l'évangélisme de Day a, à mes yeux, dangereusement fait fi de la séparation nécessaire entre la moralité individuelle et le comportement public. Malheureusement, Day n'est pas un Joe Lieberman quand vient le moment de défendre le rôle de l'homme religieux engagé dans un monde séculier.

Ancien député néo-démocrate, John Richards est professeur associé en économie à l'université Simon Fraser, chercheur associé à l'Institut C.D. Howe de Toronto et co-éditeur de la revue Inroads.

Utilisez au besoin.



Question, malaise, inquiétude? Pour trouver en un clin d'œil tous les renseignements sur les ressources de santé spécifiques à votre quartier, voici le guide 2000 de la santé et des services sociaux. Si vous habitez l'île de Montréal, vous le recevrez par la poste d'ici les deux prochaines semaines. Conservez-le, il peut être aussi utile que bien des choses dans votre pharmacie.

www.rrss06.gouv.qc.ca



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE MONTRÉAL-CENTRE

• ÉLECTIONS 2000: LE BILAN •

CANADA ANGLAIS

Six questions pour analyser les élections

Majoritaire ou minoritaire? Il semble que ce soit là la première question que se poseront les Canadiens lundi soir lors du dévoilement des résultats des élections. Mais au-delà de l'ampleur de la victoire libérale (car il ne fait plus de doute que c'est le parti de Jean Chrétien qui formera le prochain gouvernement), d'autres questions seront intéressantes à se poser en vue d'analyser les résultats. En voici quelques-unes, en vrac.

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

L'Alliance canadienne a-t-elle gagné son pari?

Lorsque Preston Manning a abordé son Parti réformiste pour en faire l'Alliance canadienne, l'objectif était clair: mettre un terme à la division du vote de droite et réussir enfin une percée en Ontario. Le succès de son entreprise sera mesuré à l'aune du nombre de sièges ontariens qu'obtiendra le parti de Stockwell Day. Un ancien sondeur réformiste partisan de M. Manning, André Turcotte, a fixé le seuil à dix sièges.

Loin des micros, pourtant, les organisateurs ont reconnu qu'ils ne croyaient pas faire autant. Six circonscriptions seraient prenables, selon eux. Il faudra tourner son regard vers Markham (détenue par l'ex-conservateur Jim Jones, devenu allianciste) et Oakville, en banlieue de Toronto, Simcoe-Grey (que les réformistes ont perdue en 1997 par moins de 500 voix), Haliburton-Victoria, Dufferin-Peel-Wellington-Grey et Leeds-Greenville (au sud d'Ottawa).

Si les choses devaient bien tourner pour les alliancistes, une dizaine d'autres circonscriptions pourraient alors être à la portée du parti albertain, la plupart situées non pas dans la région 905, en banlieue de Toronto, mais dans une sorte de deuxième couronne de la métropole (Peterborough, Perth-Middlesex), voire plus loin (Parry Sound-Muskoka, Lanark-Carleton, près d'Ottawa).

Enfin, il faudra aussi regarder dans l'Ouest si le parti augmente ses appuis. Le parti réussira-t-il un match parfait en Alberta? Les réformistes avaient 24 sièges sur 26 en 1997, la balance étant détenue par deux ministres libéraux, Anne McLellan et David Kilgour, élus par de faibles majorités. L'Alliance tentera de les dégommer.

Les Maritimes réintégreront-elles le giron libéral?

En 1997, le Canada atlantique

avait fait payer cher aux libéraux leur réforme de l'assurance-chômage. Au total, le PLC avait perdu 19 sièges, dont tous ceux de la Nouvelle-Écosse. Les électeurs se demandent maintenant si la leçon a porté et s'il ne faudrait pas réintégrer le pouvoir.

L'Alliance canadienne risque de jouer les trouble-fêtes au Nouveau-Brunswick, comme le parti l'avait fait en 1997 en Ontario: dans au moins trois circonscriptions, le parti pourrait diviser le vote de droite et permettre l'élection des candidats libéraux. Les sièges des conservateurs Jean Dubé et Gilles Bernier ainsi que du néo-démocrate Yvon Godin sont en jeu.

Il faudra voir si le NPD conservera au moins 12 sièges et donc son statut de parti officiel à la Chambre des communes. En 1997, son succès en Nouvelle-Écosse (six sièges sur onze) avait été perçu comme une chance, les résultats ayant été serrés. À la faveur d'une lutte à trois, avec un Parti progressiste-conservateur qui a remonté dans les sondages (en première place avec 36 % dans les Maritimes, selon le dernier sondage Compas), tout peut arriver. À surveiller: la lutte dans Dartmouth, où un ancien ministre provincial conservateur, Tom McInnis, affronte la députée sortante néo-démocrate Wendy Lill et le ministre non élu (et parachuté) Bernard Boudreau.

La remontée du PC pourrait aussi avoir des conséquences intéressantes à l'Île-du-Prince-Édouard, où les quatre circonscriptions avaient été remportées de justesse par les libéraux devant les conservateurs (entre 100 et 900 voix).

Les électeurs pardonneront-ils aux transfuges?

Grand cas a été fait du peu de cohérence idéologique de certains députés. Elus sous une bannière, six ont changé de véhicule politique en cours de route sans en avoir obtenu le mandat de leurs commettants. Leur pardonnera-t-on?

La néo-démocrate Angela Vautour (Nouveau-Brunswick) est passée chez les conservateurs l'année dernière. Elle pense qu'elle se fera réélire parce que les gens avaient voté pour elle et non pour son parti. Elle avait toutefois gagné de justesse contre le libéral Dominic LeBlanc, fils de l'ex-gouverneur général, qui se présente de nouveau. Un autre néo-démocrate, Rick Laliberte, de la Saskatchewan, est passé chez les libéraux en invitant le parti qu'il quittait à une réflexion sur sa pertinence dans le paysage politique.

Les conservateurs québécois David Price, Diane Saint-Jacques et André Harvey sont tous passés au Parti libéral quelques mois avant le déclenchement des élections. On se rappellera que MM. Price et Harvey avaient tous deux voté contre le projet de loi C-20 sur la clarté référendaire, le projet de loi jugé le plus important par Jean Chrétien. Le conservateur ontarien Jim Jones, lui, est passé à l'Alliance canadienne pour mettre un terme à la division du vote de droite. Il donnait ainsi au parti son seul siège ontarien. Il faudra voir s'il le conservera, surtout qu'il se présente contre la vedette libérale John McCallum, l'ex-économiste en chef de la Banque royale.

Le sort réservé aux ministres

Quelques ministres libéraux se sont battus féroce dans l'espoir de conserver leur siège en danger.

■ Le Solliciteur général Lawrence MacAulay (I.-P.-É.) sera mis à rude épreuve par son adversaire conservateur alors qu'il avait gagné par moins de 100 voix en 1997.

■ La ministre de la Justice, Anne McLellan, devra se battre bec et ongles pour remporter Edmonton West. Le registre des armes à feu, impopulaire dans l'Ouest, qu'elle a dû défendre, lui nuit, tout comme sa décision, à titre de Procureure générale, de ne pas déposer une nouvelle législation en matière de pornographie juvénile, la Cour suprême de la Co-

lombie-Britannique ayant invalidé la précédente. La cause est maintenant devant la Cour suprême du Canada. Le dernier commentaire de Jean Chrétien sur les politiciens de l'Ouest qui seraient «différents» a aussi soulevé un tollé dans la région.

■ David Anderson, le ministre de l'Environnement, avait remporté son siège de Victoria par moins de 3000 voix grâce à la division des votes réformiste et néo-démocrate. Avec l'effondrement du NPD (sur-tout compte tenu de l'impopularité du parti provincial en Colombie-Britannique) et la remontée de l'Alliance canadienne, il pourrait bien perdre sa place au Parlement, surtout que M. Anderson n'a toujours pas réussi à faire adopter sa loi sur les espèces menacées, morte deux fois au feuillet à cause du déclenchement hâtif des élections.

■ À titre plus anecdotique, il sera intéressant d'examiner le sort réservé à Jane Stewart, Elinor Caplan et Herb Dhaliwal. Leur réélection ne fait à peu près pas de doute mais leur majorité pourrait être réduite. Mme Stewart s'est rendue tristement célèbre avec le scandale des subventions au Développement des ressources humaines. M. Dhaliwal, ministre des Pêches, a mal géré, aux yeux du public, la crise du homard dans les Maritimes tandis qu'Elinor Caplan (Immigration) suscite la grogne de la communauté juive, fâchée par la résolution canadienne à l'ONU condamnant uniquement la violence d'Israël contre les Palestiniens. Mme Caplan a, en fin de campagne, traité de «bigots, fascistes et racistes» les supporters alliancistes, ce qui a été perçu comme une tactique pour se réconcilier le vote juif.

Quelques vedettes en prime

Outre MM. McCallum et Boudreau, les libéraux présentent l'ex-premier ministre terre-neuvien Brian Tobin, qui revient en politique fédérale dans l'espoir de créer une vague rouge dans les Maritimes.

VOIR PAGE A 9: QUESTIONS

LA CAMPAGNE VUE DE EDMONTON

Babbitt au pouvoir?

Claude Couture

Depuis une dizaine de jours, un peu partout au pays, on rigole à l'idée de cette pétition lancée par l'émission *This Hour Has 22 Minutes* afin de changer le nom de Stockwell Day pour Doris Day. La blague est excellente, mais d'un point de vue idéologique, un nom plus approprié serait sans doute Babbitt, à l'instar du personnage du roman de l'Américain Sinclair Lewis, publié en 1922. Ce nom est devenu synonyme, par dérision, du profond conservatisme social et religieux des classes moyennes américaines du Midwest. Babbitt pourrait donc parfaitement convenir à Stockwell «Doris» Day et à la

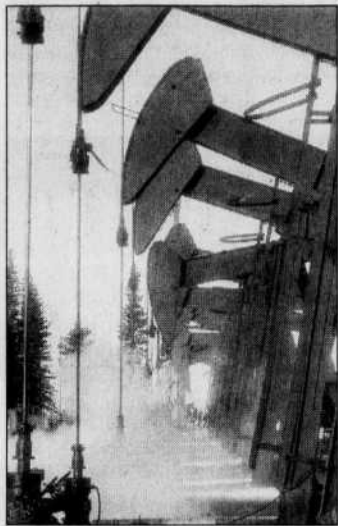
des églises presbytérienne, méthodiste, baptiste et pentecôtiste, fonda son propre mouvement religieux, le Bible Institute Baptist Church. Le successeur de «Bible Bill» à la tête du Crédit social albertain fut le père de Preston Manning, Ernest Manning, un disciple de l'école biblique de William Aberhart.

Or Manning père publia en 1967 un ouvrage intitulé *Political Realignment: A Challenge to Thoughtful Canadians*, dans lequel il proposait le regroupement des forces politiques conservatrices au Canada autour de valeurs religieuses chrétiennes et des valeurs d'une économie «libre». Le Reform Party et aujourd'hui l'Alliance canadienne

sont des produits de ce projet politique conçu dès les années 60. Le lien entre les valeurs religieuses de ces protestants et leur engouement pour une économie «libre» réside dans le fait qu'ils croient que leur réussite matérielle est un indice de leur salut. Evidemment, on songe à Max Weber et à sa thèse sur l'éthique probable du capitalisme.

Stockwell Day est un autre exemple parfait de cette culture politique rurale albertaine. Avant d'entreprendre sa carrière politique au niveau provincial en 1986 dans le comté de Red Deer, Stockwell Day, de confession pentecôtiste, fut pasteur adjoint à Bentley. Ses commentaires pendant la campagne fédérale actuelle sur la créationnisme (l'univers aurait été littéralement créé en sept jours) n'étaient pas un accident de parcours. Ils ont reflété la profonde influence de la religion dans ce courant politique qui monopolise l'Alberta depuis des décennies et constitue une force incontournable au niveau fédéral.

VOIR PAGE A 9: BABBITT



Publi-reportage subventionné par Nacel Canada Inc.

Bourses d'études à l'étranger pour adolescents



Nacel Canada est à la recherche d'étudiants ayant le goût de l'aventure et de la découverte. Un minimum de 30 bourses d'études à l'étranger seront décernées à des récipiendaires du niveau secondaire.

Dans un monde où la mondialisation des marchés est omniprésente, les jeunes se doivent d'acquiescer des compétences linguistiques et une compréhension interculturelle permettant une ouverture sur le monde. C'est ce que leur propose Nacel Canada pour l'année 2001-2002.

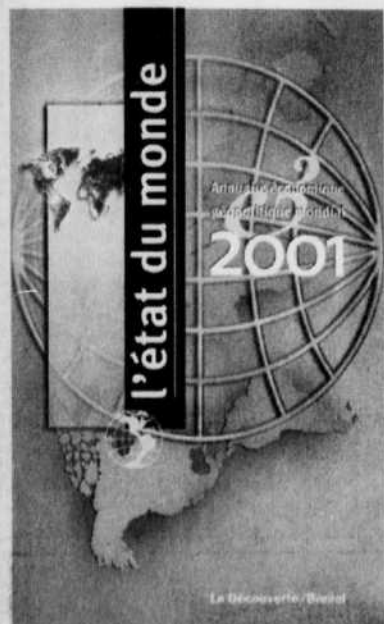
Les jeunes désirant vivre et étudier à l'étranger pendant 5 à 10 mois peuvent faire leur demande pour l'une des destinations suivantes: **Allemagne, Australie, Belgique, Brésil, Colombie, France, Espagne, Italie, Japon, Mexique ou États-Unis.** Toutes les assurances sont incluses ainsi que les frais de scolarité, la pleine pension dans une famille d'accueil et un appui tout au long du séjour.

De façon générale, les étudiants ont entre 15 et 18 ans, un rendement académique supérieur à la moyenne, une capacité à s'intégrer dans une nouvelle culture, un esprit ouvert et une attitude positive, un respect pour soi-même et les autres et une facilité à se faire des amis.

Les jeunes désireux de participer au concours ont jusqu'au **15 décembre 2000** et peuvent nous contacter au bureau national au 1-800-661-6223 ou faire leur demande par l'entremise de notre site WEB au: <http://www.nacel.org/canada>

LE MILLÉSIMÉ DU MILLÉNAIRE

POUR COMPRENDRE LE MONDE D'AUJOURD'HUI



l'état du monde 2001

- Le seul annuaire économique et géopolitique mondial
- Un bilan de l'année pour les 225 pays du monde
- L'état des relations internationales et de l'économie mondiale
- Une réflexion sur le rôle des souverainetés nationales

En collaboration avec
LE DEVOIR

<http://www.editionsboreal.qc.ca>

Boréal
Qui m'aime me lise.

Pour femmes

Nouvelle collection
automne-hiver
2000

Pour Elle
277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de
Commerce Mondial
844-9125

doice doice
DANNA UOMO

Pour hommes

Complets italiens
à partir de

299\$

Pour Lui
Centre de
Commerce Mondial
281-7999
5107, av. du Parc
277-7558

ÉLECTIONS 2000: LE BILAN

LA CAMPAGNE VUE DE TORONTO

Un vote par défaut

Kenneth McRoberts

Il n'y a pas si longtemps, Jean Chrétien était immensément populaire en Ontario. Après l'arrogance et l'effervescence de Pierre Trudeau et de Marc Lalonde, M. Chrétien a semblé offrir tout le contraire: un certain immobilisme, au grand soulagement général d'ailleurs. En fait, il incarnait un certain retour en arrière, projetant une image plus traditionnelle et rassurante d'un Québec francophone moins turbulent, moins revendicateur et plus canadien. Son manque évident de vision était en soi apaisant; c'était en quelque sorte le calme après la tempête.

Parallèlement, si les Ontariens étaient fatigués de la turbulence des années Trudeau, ils demeuraient profondément attachés à la vision de Pierre Elliott Trudeau. L'idée d'un Canada bilingue, multiculturel, codifié par une Charte des droits et libertés, était sans doute d'un intérêt bien relatif pour les Franco-Québécois, pour qui on l'avait conçue. Mais elle s'est profondément enracinée en Ontario, bien davantage qu'ailleurs au Canada. C'est en tant que ministre de la Justice du gouvernement Trudeau à l'époque du rapatriement de la Constitution que M. Chrétien fut personnellement associé à cette vision du Canada. Plus encore, tout au long du débat au sujet de l'Accord du lac Meech, il n'a pas dévié d'un pouce de cet idéal.

Toutefois, sept années de pouvoir ont réduit ce capital en lambeaux. L'absence de vision signifie que Jean

Chrétien peut difficilement justifier solliciter un troisième mandat. Le lien entre Chrétien et l'héritage Trudeau s'atténue considérablement: en fin de compte, Chrétien n'est pas fait de la même étoffe que Trudeau.

Mieux encore, les révélations des deux dernières semaines ont entaché l'un des aspects de sa carrière qui le distinguaient sensiblement des autres: peu de politiciens ont pu, comme lui, se croire pendant près de trente ans de vie politique à l'abri d'attaques au sujet de leur intégrité professionnelle.

Qu'à cela ne tienne: les Ontariens déçus de Jean Chrétien ne pourront pas pour autant se résigner à abandonner son parti. Après tout, l'économie est en pleine croissance. En outre, le parti, en dépit de tout, demeure attaché à la vision trudeaustique. Pour beaucoup d'Ontariens, c'est une raison suffisante pour réélire le gouvernement. Par exemple, beaucoup de Franco-Ontariens sont mécontents de l'inaction de Jean Chrétien face à la déliquescence des services en français du gouvernement fédéral et du faible soutien que son gouvernement apporte aux institutions de langue française. Malgré cela, il est inconce-

vable qu'ils votent pour un autre parti politique. À cause de l'héritage Trudeau, le Parti libéral demeure le seul parti qui puisse prétendre mériter une quelconque confiance en ce qui a trait à leur avenir collectif.



D'autres anciens partisans des libéraux auraient probablement envisagé une solution de rechange qui se serait distinguée de certains aspects de la vision libérale; ils ne peuvent quand même pas appuyer une option qui lui est fondamentalement et totalement opposée. Malgré les efforts de Stockwell Day et de ses acolytes, l'Alliance canadienne n'a pas pu se distancer suffisamment du conservatisme social qui lui aliène la plupart des Ontariens. La campagne libérale a réussi à évoquer le spectre d'un plan de match secret.

Les progressistes-conservateurs ont cherché à présenter une solution alternative aux libéraux de Jean Chrétien qui soit acceptable aux yeux d'une majorité d'Ontariens. Beaucoup d'éléments pourraient jouer en leur faveur. Après tout, ils sont toujours une force dominante sur le plan provincial. Ils y ont conservé le pouvoir sans interruption de 1943 à 1985 et l'ont re-

pris dix ans plus tard avec Mike Harris. Joe Clark a fait bonne impression auprès de bon nombre d'Ontariens, particulièrement parmi les anciens conservateurs, grâce à sa prestation tout au long de la campagne. Toutefois, les progressistes-conservateurs ne peuvent aspirer à former le gouvernement dans les circonstances actuelles; les Ontariens ont l'habitude d'exercer le pouvoir à Ottawa. Le NPD, quant à lui, souffre d'un handicap comparable.

En bout de piste, il semble que beaucoup d'Ontariens voteront libéral sans l'enthousiasme des années passées. Ils voteront libéral par défaut. C'est sur une telle base que les libéraux pourraient une nouvelle fois gagner la quasi-totalité des sièges en Ontario. C'est sur une telle base qu'ils pourraient former le prochain gouvernement majoritaire. Pour cela, ils doivent remercier non seulement l'attachement des Ontariens au Parti libéral et au legs des années Trudeau — par opposition à la popularité en dérive de leur chef — mais aussi, si non plus, l'incapacité de ceux qui prétendent leur opposer une quelconque solution de rechange.

Kenneth McRoberts est doyen du Collège universitaire Glendon, la faculté bilingue de l'université York, à Toronto. Il est actuellement président de l'Association canadienne de science politique. Son plus récent ouvrage a paru en français aux Éditions Boréal sous le titre Un pays à refaire - L'échec des politiques constitutionnelles canadiennes.

BABBITT

SUITE DE LA PAGE A 8

Toutefois, cette influence idéologique de l'Alberta profond au niveau provincial et national est inversement proportionnelle à son poids démographique. Qu'on en juge par ces chiffres: au niveau provincial, les 40 circonscriptions d'Edmonton et de Calgary représentent une population de près de deux millions d'habitants alors que les 43 circonscriptions rurales représentent environ 700 000 habitants. Certes, Calgary est à l'unisson idéologique avec les campagnes albertaines. Néanmoins, au niveau provincial, il y a un net problème de sous-repré-

sentation de la population urbaine.

Quant au niveau fédéral, lundi soir, l'Alliance devrait remporter au moins 22 des 26 comtés fédéraux en Alberta. Trois libéraux et, contre toute attente, Joe Clark, qui semble finalement avoir gagné du terrain ces jours derniers, auraient à quelques jours du scrutin des chances de l'emporter (mais par de très minces marges). Il n'en reste pas moins que l'Alberta s'apprête à réélire massivement des membres d'un parti où la religion et la politique ne sont pas dissociées.

Claude Couture est professeur titulaire à la faculté Saint-Jean de l'université de l'Alberta.

QUESTIONS

SUITE DE LA PAGE A 8

Chez l'Alliance, on surveillera Dan Ferrone, dans Oakville, un ancien joueur pour les Argonauts de Toronto, de même que, par curiosité peut-être, William Shaw, dans Lac-Saint-Louis, un partitionniste.

Il faudra aussi surveiller le sort réservé au chef conservateur Joe Clark, dans Calgary-Centre, qui mène une lutte difficile au réformiste Eric Lowther. Jusqu'aux dernières nouvelles, M. Clark arrivait en troisième place dans les intentions de vote.

Déficit démocratique en vue?

Dans les derniers sondages, le niveau d'indécis était particulièrement grand, s'élevant à presque une personne sur cinq. Or les indécis ont tendance à s'abstenir. Il sera intéressant de regarder le taux de participation définitif. Surtout si le gouvernement est élu avec un pourcentage faible, comme ce fut le cas en 1997: le Parti libéral de M. Chrétien avait récolté 39 % des votes exprimés mais avait dirigé une majorité parlementaire. Si le pourcentage devait être aussi bas, avec en plus un taux de participation plus bas, sa légitimité pourrait être remise en question.

MARC SÉGUIN

« LES PEINTURES »

Œuvres récentes

jusqu'au 10 décembre 2000

MARCELLE FERRON

« TABLEAUX »

du 15 décembre au 21 janvier 2001



Galerie Madeleine Lacerte

1, côte Dinan, Québec (QC) 418 692-1566



Qualité
Meilleurs prix



le Parchemin

DEPUIS 1966

Place des Arts, 175 rue Ste-Catherine Ouest, (514) 849-8333
Métro Berri-UQAM, 505 rue Ste-Catherine Est, (514) 845-5243

Sondage
Léger & Léger
Meilleure bijouterie
4 années
consécutives

PROGRAMME INTENSIF
DE FORMATION PROFESSIONNELLE
EN TÉLÉVISION

de
mars
à
juin
2001

scénarisation,
réalisation
ou production

SOIRÉE D'INFORMATION
LE MERCREDI
6 DÉCEMBRE 2000, DES 18 H.
PRIÈRE DE CONFIRMER
VOTRE PRÉSENCE
AU (514) 285-1840, # 201.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Le 8 janvier 2001

LENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN CINÉMA ET EN TÉLÉVISION

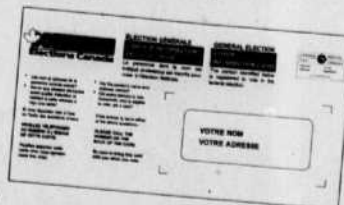
INIS

INSTITUT
NATIONAL
DU CINÉMA
ET DU SON

Êtes-vous prêt à voter?

Il est encore temps de vous inscrire sur la liste électorale le jour de l'élection, le lundi 27 novembre.

Si vous avez reçu une carte d'information de l'électeur qui est exacte, vous êtes prêt à voter. La carte confirme que vous êtes inscrit sur la liste électorale et vous indique où et quand vous pouvez voter. Apportez-la avec vous au bureau de vote pour faciliter les choses.



Si vous n'avez pas reçu de carte d'information de l'électeur, vous pouvez vous inscrire le jour de l'élection au bureau de vote, puis voter — à condition d'être citoyen canadien et d'avoir au moins 18 ans. Vous devrez apporter des pièces d'identité sur lesquelles figurent votre nom, votre adresse et

votre signature. Pour savoir à quel bureau de vote vous devez vous rendre, consultez la carte d'information de l'électeur de toute autre personne qui demeure à la même adresse que vous ou téléphonez au bureau de votre directeur de scrutin.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Élections Canada :

1 800 INFO-VOTE (1 800 463-6868)

ATS : 1 800 361-8935 (pour les personnes sourdes ou malentendantes)

Site Web : www.elections.ca

Si vous connaissez une personne qui a de la difficulté à lire, veuillez lui expliquer le contenu de cette annonce.

To receive this information in English, please dial 1 800 463-6868.

C'EST VOTRE AVENIR.
ÊTES-VOUS PRÊT À VOTER?



Élections Canada est l'organisme non partisan chargé de la conduite des élections et des référendums fédéraux

• ÉLECTIONS 2000: LE BILAN •

LA CAMPAGNE VUE DE HALIFAX

La raison à défaut de passion

James Bickerton

En y repensant, cette campagne électorale, vue de l'Atlantique, offre malgré tout quelques aspects intéressants. Notons ainsi que dans la région, la réaction des électeurs est restée ambivalente depuis le début de la campagne et n'est toujours pas facile à interpréter. Les sondages publiés indiquent que les libéraux sont en avance dans les provinces maritimes, mais d'autres données, glanées au fil des enquêtes d'opinion ou des reportages dans les médias, donnent l'impression que l'insatisfaction à l'endroit du gouvernement Chrétien subsiste, les électeurs réservant du moins un accueil tiède à l'appel du Parti libéral en faveur de sa réélection.

Ce manque d'enthousiasme a semblé croître durant la période électorale. Cette évolution s'explique sans nul doute par la prestation décevante et les insuffisances flagrantes au niveau national de la part tant de Jean Chrétien que de Stockwell Day. Privée d'enjeux clairement identifiés, dominée par les injures qui ont parfois dégénéré en calomnies, la campagne nationale à laquelle les électeurs ont été soumis, peut-être la pire de l'histoire, a incité les gens à se laisser influencer par d'autres facteurs: les enjeux et les candidats locaux, les loyautés partisanes renouvelées, des considérations stratégiques relevant parfois du cynisme électoral ou encore une certaine logique qui consiste à voter pour le «diable que vous connaissez le mieux» afin de justifier un vote en faveur du PLC plutôt que pour l'Alliance canadienne.

On ne sent ni colère, ni zèle partisan, aucun vote de protestation massif à l'horizon non plus. La plupart des électeurs du Canada Atlantique vont voter sans états d'âme en se basant sur des calculs rationnels.

Ainsi, les conservateurs devraient faire bonne figure dans les circonscriptions qu'ils détiennent déjà dans les régions rurales de la Nouvelle-Écosse, les zones anglophones du Nouveau-Brunswick et la région de Saint John's, capitale de Terre-Neuve. La campagne à sens unique du Nouveau Parti démocratique, toute centrée sur les programmes sociaux, n'a conduit le parti nulle part dans la région atlantique sauf pour ces quelques circonscriptions de la Nouvelle-Écosse où l'aile provinciale du NPD est bien établie et où le député sortant a laissé une bonne impression à ses électeurs.

Les autres circonscriptions de la région vont aller aux libéraux, non pas parce que les électeurs de l'Atlantique ont été achetés par les faveurs du gouvernement libéral, comme le prétendent certains commentateurs en Ontario et dans l'Ouest (pas plus achetés que les électeurs ontariens, en tout cas), mais parce

qu'ils auront jugé que ce gouvernement, malgré ses défauts, a néanmoins rempli son mandat, dans certains secteurs clés, suffisamment bien pour mériter la réélection, et parce que les solutions de rechange ne sont pas plus attirantes. Cela est tout à fait normal, même si ça ne fait pas de la politique très excitante.

Si cette campagne a mis en évidence quelque chose, c'est le fossé culturel et idéologique qui sépare l'Alliance canadienne de l'électorat du Canada atlantique. Loin d'avoir été comblé après le départ de Preston Manning, cet écart d'une certaine manière s'est élargi. Sur cet aspect, au moins, les libéraux ont réussi, mais ce succès s'explique davantage par les propres erreurs et les ambiguïtés de M. Day que par une véritable différenciation entre les valeurs et les programmes des deux formations politiques.

Malgré cela, l'Alliance va rallier suffisamment d'électeurs dans certaines circonscriptions rurales du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse pour créer des problèmes aux candidats torys de Joe Clark, tout comme la légère remontée des conservateurs pourra empêcher des candidats alliés de sortir vainqueurs dans certaines zones rurales de l'Ontario. Aussi longtemps que cette division du vote de la droite va subsister, les libéraux vont continuer de former des majorités parlementaires avec 37 ou 38 % des suffrages.

Les électeurs du Canada atlantique vont envoyer aux libéraux un message ambivalent, ne leur niant pas la réélection mais sans leur offrir un balayage non plus. Ce résultat refléterait avec justesse le sentiment de la population. De plus, la région va sauver le Parti progressiste-conservateur de l'extinction et donner à Joe Clark une base

géographique et politique, étroite mais réelle, sur laquelle appuyer ses bien-aimées attaques au Parlement contre le gouvernement. La percée néo-démocrate de 1997 n'aura duré que le temps de ce mandat, la flamme d'Alexa McDonough vacillant jusqu'à se transformer, cette année, en braises fumantes. Cette dégringolade appréhendée agira comme un catalyseur en faveur d'une nécessaire introspection pour ce parti qui devra trouver une façon de se renouveler. L'avenir de la gauche traditionnelle au Canada n'aura jamais été aussi peu évident.

James Bickerton est professeur de science politique à l'université St. Francis Xavier en Nouvelle-Écosse. Il est un spécialiste des partis politiques et de l'économie politique de la région atlantique. Il a publié Nova Scotia, Ottawa and the Politics of Regional Development (1990) et est le coauteur de Ties That Bind: Parties and Voters in Canada (1999) et de la troisième édition de Canadian Politics (1999).



Chrétien sait, lui, que le Bloc est un parti «séparatiste»

JULES RICHER
PRESSE CANADIENNE

Jean Chrétien a claironné bien fort hier que, contrairement à Joe Clark, il sait que le Bloc québécois est un parti «séparatiste», et qu'il ne fait pas preuve de naïveté à ce sujet comme son adversaire.

«Je crois et suis convaincu que le Bloc québécois est un parti qui veut la séparation», a affirmé le premier ministre, en point de presse, dans le cadre d'une tournée électorale dans la région de Montréal.

A son avis, il faut être très naïf pour penser le contraire. Pourtant, le chef conservateur, lui, tombe dans le panneau, selon M. Chrétien.

En soirée, dans un discours dans la région de Toronto, il a prévenu qu'un gouvernement minoritaire pourrait «donner la balance du pouvoir aux séparatistes», c'est-à-dire au Bloc québécois.

Il a fait valoir que seul le Parti libéral pouvait parler au nom de l'ensemble des Canadiens. «C'est

le parti qui va garder le pays uni», a-t-il dit, devant plus d'un millier de partisans libéraux. «Avec le Parti libéral, qui sera élu lundi avec une majorité, il n'y aura plus de référendums au Québec, dont les gens ne veulent pas», a-t-il déclaré.

Duceppe se réjouit

À Granby, le chef bloquiste, Gilles Duceppe, a répliqué que ce n'est pas Jean Chrétien qui décidera de l'avenir du Québec.

«Je ne pense pas que c'est lui qui va décider de ce que le Québec va faire, mais on m'a dit aussi qu'il aurait dit que s'il y a un gouvernement minoritaire, c'est le Bloc qui va avoir la balance du pouvoir, a dit M. Duceppe. Je suis d'accord avec lui. Joe Clark faisait campagne pour nous autres à matin et à soir, c'est Chrétien. Bonne affaire», a-t-il ajouté.

M. Chrétien reproche à Joe Clark d'avoir évoqué, dans une entrevue publiée hier, la possibilité d'une alliance avec le Bloc afin de former l'opposition officielle

contre les libéraux à la Chambre des communes.

Selon lui, M. Clark a fait une «déclaration malheureuse» en disant ce qui suit pendant l'entrevue: «Je crois que la plupart des personnes qui votent pour le Bloc québécois ne votent pas pour l'indépendance, mais contre l'approche du fédéralisme de Jean Chrétien. [...] Le programme du Bloc n'est pas un programme indépendantiste». M. Chrétien soutient qu'il ne faut pas se laisser leurrer par le Bloc, qui tente constamment de cacher son option. «Je ne me fais pas d'illusions là-dessus et je vais continuer à le combattre», a-t-il dit.

Au début de la journée, lors d'un discours dans une résidence pour personnes âgées, il avait affirmé qu'il ne se livrerait jamais aux mêmes compromissions que Joe Clark. «Et, je te le dis, Joe, que jamais nous ne ferons jamais une entente avec les séparatistes, parce que nous croyons que ce pays ne sera pas divisé. Nous ne ferons pas ce genre de compromis.»

EN BREF

Clark nie souhaiter une coalition avec le Bloc

Toronto (PC) — Le leader conservateur Joe Clark a catégoriquement nié avoir l'intention de former une coalition avec le Bloc québécois pour former l'opposition officielle dans l'éventualité où un gouvernement libéral serait élu lundi. M. Clark a précisé qu'il songerait plutôt à unir les forces de son parti avec celles des autres partis d'opposition — le Bloc québécois, l'Alliance canadienne et le NPD — de façon circonstancielle afin de tenir les libéraux en échec. «Je n'envisagerais sûrement pas de former une alliance officielle avec le Bloc québécois ou tout autre parti», a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse. «Je préférerais trouver des domaines où les partis pourraient travailler ensemble afin de nous assurer que ce gouvernement libéral aidera les gens qui en ont besoin.»

Duceppe met toute la gomme

Sherbrooke (PC) — À 72 heures du scrutin, la machine bloquiste est passée en quatrième vitesse. Discours enflammé, pointage, porte-à-porte, le chef bloquiste Gilles Duceppe a multiplié les efforts pour séduire les électeurs. Après un petit discours devant une quarantaine de militants au centre-ville de Sherbrooke où il était venu prêter main forte à son candidat, le député Serge Cardin, M. Duceppe s'est mis au téléphone. L'opération vote par vote est lancée. «Il faut les convaincre un par un», a déclaré M. Duceppe à Sherbrooke, invitant les militants à travailler «jusqu'à la dernière minute». Ciblant les indécis, l'organisation du Bloc a fait imprimer 50 000 cartons sur lesquels on peut lire: «Tous les votes comptent». À l'entendre, on ajoute que le parti souverainiste «a une vision d'avenir pour les jeunes...». Au téléphone, M. Duceppe a eu un succès mitigé. «Est-ce qu'on peut compter sur votre appui, est-ce que M. Cardin peut compter sur votre appui?», a demandé M. Duceppe au téléphone. «Pas du tout», fut la réponse. À Granby, où il a pourvu son blitz de 36 heures, M. Duceppe a eu droit à de drôles de regards lorsqu'il s'est mis à frapper aux portes peu après 20 heures, suivie de son épouse, de son entourage et d'une horde de journalistes.

Plaintes du Bloc au DGE

(Le Devoir) — Le Bloc québécois a fait parvenir des plaintes, toutes liées à la contestation des fusions forcées, au Commissaire fédéral des élections, M^r Raymond Landry, du Bureau du directeur général des élections (DGE) à Ottawa, concernant des infractions touchant trois comités: Québec-Est, Saint-Bruno-Saint-Hubert et Verchères-Les Patriotes. Dans Québec-Est, le candidat bloquiste Jean-Paul Marchand s'est plaint des affiches anti-Bloc québécois qu'il aurait posées la Ville de L'Ancienne-Lorette. À Saint-Bruno-Saint-Hubert, la candidate bloquiste Pierrette Venne a dénoncé la présence d'affiches semblables mais également l'existence d'un site Internet mis sur pied par la Coalition des citoyens contre les fusions municipales forcées. Le Bloc québécois allègue que cette publicité, qui enjoint aux électeurs de voter contre lui, n'a pas été comptabilisée à titre de dépense électorale par des groupes dûment enregistrés auprès du DGE.

Day s'adressera aux électeurs dimanche

(PC) — Poursuivi jusqu'à la fin de la campagne électorale par des accusations selon lesquelles son parti aurait un programme caché sur diverses questions, dont le régime des pensions et l'avortement, Stockwell Day a décidé de s'adresser directement aux électeurs en leur livrant un message de 15 minutes à la télévision, dimanche, la veille des élections. Le leader de l'Alliance canadienne, qui ne travaille pas le dimanche, a pré-enregistré le message mercredi matin, dans la cuisine d'un organisateur de campagne de Cambridge, en Ontario. L'émission sera présentée à une heure de grande écoute. Les dirigeants du parti fondent beaucoup d'espoirs sur ce message car, disent-ils, Stockwell Day n'est jamais aussi efficace que lorsqu'il s'adresse directement à la population. Le premier ministre Jean Chrétien a accusé l'Alliance canadienne de garder en réserve un programme caché sur le Régime des pensions du Canada et les pensions de sécurité de la vieillesse, à la suite de la publication d'un rapport citant un candidat de l'Alliance, Ken Epp.

NUMÉRO SPÉCIAL LE SOMMET DE QUÉBEC AVRIL 2001

recto verso LES AMÉRIQUES QU'ON NOUS CACHE

N° 287
NOVEMBRE/
DÉCEMBRE
2000

À QUÉBEC,
34 CHEFS D'ÉTAT
NÉGOCIERONT
LE LIBRE-ÉCHANGE
DES AMÉRIQUES

Commerce, eau, éducation,
santé, rien n'est exclu...
sauf les citoyens

L'Alliance sociale continentale
convoque le Sommet des peuples

recto verso COMPRENDRE LE MONDE AUTREMENT

1215, RUE VISITATION, BUREAU 101, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2L 3B5 | TÉL. : 514.523.5998 | TÉLÉC. : 514.523.5812 | rectoverso@videotron.ca

Le Nouvel EUROPA au Vieux-Montréal

Après 5 phases, 3 prix d'architecture
Les conceptions les plus audacieuses
Les résidences les plus modernes

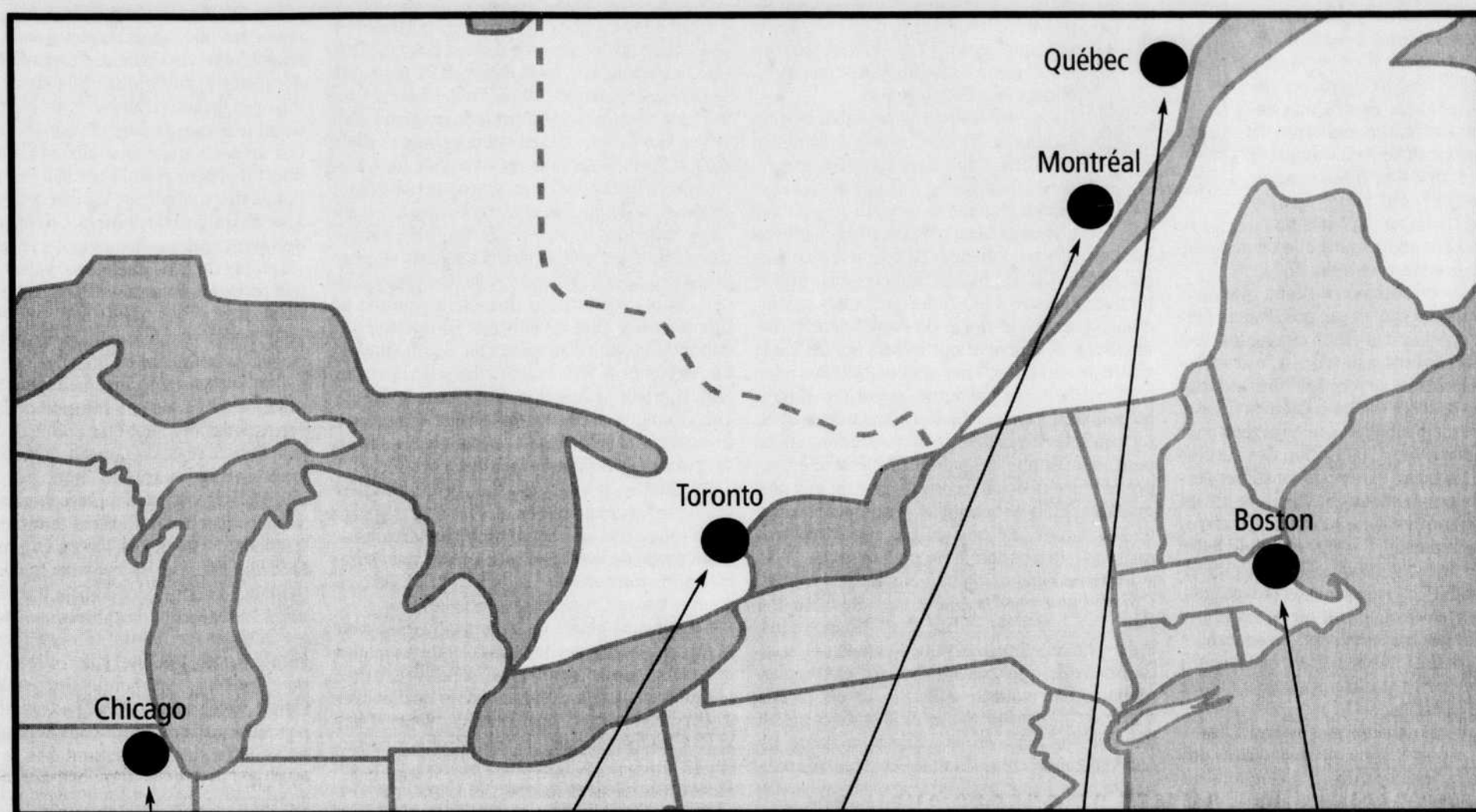
Construiront sur un des plus beaux sites
50 McGill - coin d'Youville
au Vieux-Montréal, près du port
et de la Cité Multi-Media

56 condominiums neufs
avec tous les attraits...
De 1000 à 4000 pieds carrés

Mise en vente 1^{re} décembre 2000.
Renseignements préliminaires
et réservations

Les Projets
EUROPA 276-0265

Des chiffres éloquent.



Chicago	Toronto	Île de Montréal	Agglomération de Québec	Boston
3 millions d'habitants	2,4 millions d'habitants	1,8 million d'habitants	504 000 habitants	600 000 habitants
1 maire	1 maire	28 maires	13 maires	1 maire
50 conseillers	44 conseillers	256 conseillers	117 conseillers	13 conseillers

Les fusions municipales :
une question de bon sens !

Québec 

É D I T O R I A L

Pour un gouvernement minoritaire

Décevante, la campagne électorale qui s'achève l'aura été à tous égards. Les échanges que nous espérions sur les grands enjeux politiques avec lesquels la société canadienne sera aux prises à l'avenir n'auront été qu'amorçés. C'est à se demander à quoi auront bien pu servir ces élections.

Le fait que cette campagne ait été centrée tout entière sur les chefs des partis politiques, particulièrement Jean Chrétien et Stockwell Day, est à l'image de la période que nous traversons. Faut-il croire les Canadiens et les Québécois si fatigués des grands débats qu'ils ne seraient préoccupés que par leur confort personnel maintenant que nous avons renoué avec la croissance économique? Il est vrai que nous avons été, ces dix dernières années, aux prises avec des enjeux importants comme le libre-échange, la place du Québec au sein du Canada et la mise en ordre des finances publiques, lesquels ont exigé des remises en cause majeures. Mais notre lassitude ne peut expliquer à elle seule le détournement de sens de ces élections.

L'absence de discussions de fond que nous observons aura été voulue par nos leaders politiques, qui avaient tout intérêt à ce que les électeurs ne s'attardent pas trop à leurs programmes. D'entrée de jeu, les libéraux ont court-circuité le débat sur les politiques fiscales en précipitant un minibudget qui engageait pour les cinq années à venir l'utilisation des surplus budgétaires. La santé, qui devait constituer l'enjeu majeur de ces élections, est vite devenue un thème à éviter lorsque les uns comme les autres ont réalisé que personne n'était dupe de leurs discours sur le système de santé à deux vitesses. Et combien de sujets auront été ignorés, qu'il s'agisse d'environnement ou de libéralisation des échanges commerciaux, ou encore de politique extérieure? Même le Bloc québécois a veillé à ne pas faire de la souveraineté un enjeu important de sa campagne.

Faute de confrontations sur ces questions, l'attention s'est portée sur les personnalités des chefs. Force est de conclure ces élections en les jugeant. Arrêtons-nous tout d'abord à Jean Chrétien, parce qu'il est le seul qui puisse pré-

tendre sérieusement à la fonction de premier ministre. La question qu'il faut se poser est simple: voulons-nous encore de lui à la tête du pays pour un autre mandat?

La réponse que donnent spontanément les Canadiens est non puisque de 55 à 60 % des électeurs voteront pour un autre parti que le Parti libéral. La campagne électorale nous a montré un Jean Chrétien tel qu'il est, un homme sans vision de l'avenir du pays, sinon celle qui se résume à ce cliché du Canada-le-milleur-pays-du-monde. Qu'a-t-on appris de nouveau durant cette campagne quant aux orientations d'un prochain gouvernement libéral? Rien, si ce n'est que tout ce que les autres partis proposent serait une menace pour l'avenir du pays. Tout n'est pas acceptable dans les propositions des partis d'opposition, loin s'en faut, mais constatons que ceux-ci cherchent à répondre à un besoin de changement que les libéraux semblent ignorer.

Le Parti libéral nous a habitués, tout au long du XX^e siècle, à un dynamisme qui s'éteint au moment où l'on se prépare à entamer le XXI^e siècle. Ces dernières années, le tandem Jean Chrétien-Paul Martin aura réussi à redresser les finances publiques, un exploit qu'il faut savoir reconnaître, mais il faut constater que le premier ministre a toutes les difficultés aujourd'hui à prendre le virage de l'après-déficit. Instinctivement, il revient aux valeurs qui ont fait la gloire de son parti, sans arriver toutefois à les traduire dans des politiques nouvelles. L'homme a épuisé sa capacité de renouvellement et, tant qu'il sera à la tête de sa formation, on ne peut espérer que les militants puissent entreprendre une révision en profondeur de leur programme. Malheureusement, il faut comprendre de ses propos que ce n'est pas avant trois ans qu'il songera à quitter la vie politique.

En toute logique, on ne voudrait pas voir M. Chrétien être reporté au pouvoir une troisième fois. Convenons cependant que l'Alliance canadienne ne constitue pas, pour l'instant, une solution de rechange valable. Ce parti et son chef manquent de maturité politique. Ils ont besoin d'affiner leur programme et leur discours. Il leur faut aussi apprendre à mieux connaître les particularismes régionaux de ce pays s'ils veulent le gouverner. M. Day doit aussi savoir distinguer ses croyances personnelles de ses convictions politiques car l'on ne saurait être

premier ministre que d'une partie de la société. Nous serions inquiets de le voir former le prochain gouvernement.

La conjoncture électorale ne permettant pas d'espérer un changement de gouvernement, nous devons souhaiter l'élection d'un gouvernement minoritaire. Dans les circonstances actuelles, quelle autre façon avons-nous de forcer les remises en cause qui s'imposent? La volonté de changement des Canadiens ne saurait s'exprimer autrement et, à défaut d'y donner droit, M. Chrétien n'aurait d'autre choix que de laisser la place à d'autres. Un gouvernement minoritaire devrait composer avec l'opposition et être attentif aux courants nouveaux qui s'expriment à travers elle. Il refléterait le fractionnement du pays, qui se traduit depuis 1993 par une régionalisation des partis politiques.

Souhaiter un gouvernement minoritaire est forcément inviter les gens à voter pour l'opposition lundi prochain. À cet égard, deux partis doivent retenir notre attention. En dehors du Québec, les électeurs seraient bien inspirés d'appuyer, là où ses candidats ont des chances d'être élus, le Parti conservateur dont le chef, Joe Clark, a montré au cours de cette campagne une grande maturité politique. La «balance du pouvoir» que nous pourrions lui confier serait entre bonnes mains. En transmettant aux libéraux ne serait-ce qu'un peu de la modération et de l'ouverture d'esprit qui le caractérisent, Joe Clark rendrait un grand service à ses concitoyens. Souhaitons qu'il soit accompagné d'au moins un élu au Québec. Les électeurs de Richmond-Arthabaska devraient faire confiance à leur député sortant, André Bachand, un homme de convictions. En témoigne la loyauté qu'il a manifestée ces derniers mois envers sa famille politique et ses électeurs.

Au Québec, le choix qui s'impose de manière générale est celui du Bloc québécois car seul ce parti est en mesure de porter les aspirations de cette partie de la société québécoise qui estime que nous formons une nation qui doit être reconnue par nos concitoyens canadiens.

Certains ont profité de la campagne électorale pour contester la pertinence de cette formation qui, parce qu'elle n'aspire pas au pouvoir, même pas au sein d'un gouvernement de coalition, se trouverait en porte-à-faux. Les fédéralistes voient le Bloc québécois comme un empêchement de danser en rond et soulignent qu'en l'appuyant, les Québécois s'isolent du reste du Canada et s'excluent des lieux de pouvoir. Nous croyons, pour notre part, que l'existence de ce parti a un sens.

Le Bloc québécois est né, comme l'a rappelé Joe Clark à Jean Chrétien, en réaction directe à l'échec de l'Accord du lac Meech, auquel l'actuel premier ministre a puissamment contribué. Il a pris la place qu'occupait depuis des décennies le Parti libéral dans le cœur des Québécois qui faisaient confiance à ce dernier pour défendre leurs aspirations sur la scène fédérale. Cette confiance était telle qu'en 1980, ils lui avaient confié 74 des 75 sièges du Québec aux Communes. Mais il y a eu la brisure que fut le rapatriement unilatéral de la Constitution, en 1982, et que Jean Chrétien n'a jamais su réparer. Aujourd'hui, une majorité de Québécois attendent du Bloc qu'il soit leur conscience nationale à Ottawa. Ils attendent qu'il parle haut et fort, sachant que cela vaut bien une participation à un gouvernement libéral où la voix des Québécois est de toute façon minoritaire.

Les Québécois francophones ne demanderaient pas mieux que de repenser la relation du Québec avec le Canada. Certains rêvent de fédéralisme asymétrique et de statut particulier, d'autres de souveraineté et de partenariat. Ce serait folie que de faire confiance à ce moment-ci à un parti qui, depuis dix ans, n'a fait aucun effort réel pour rétablir un dialogue avec les nationalistes québécois. Le discours comme les actions du gouvernement Chrétien, ces trois dernières années, étaient tout à l'opposé.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a peu parlé de souveraineté dans cette campagne. Ce parti est souverainiste mais ce n'est pas voter pour la souveraineté que d'appuyer ses candidats. C'est simplement affirmer une volonté de ne pas accepter l'exclusion du Québec que l'on pratique au Canada en refusant de faire place à ses aspirations. Peut-être comprendra-t-on, un jour, dans le reste du Canada, qu'il serait sage de tendre la main au Québec avant qu'il n'en revienne à envisager l'option de la souveraineté.

L'élection de lundi nous montrera un pays fractionné. Il ne faudra pas en être malheureux. Si le Québec vote de nouveau majoritairement pour le Bloc québécois, cela traduira simplement le sentiment des Québécois, tout comme les Ontariens traduiront leur en votant massivement pour les libéraux, et les Albertains, pour l'Alliance canadienne. Les résultats refléteront le pays réel. Il ne faut pas craindre qu'il en soit ainsi. Cela ne rendra pas le pays ingouvernable. Il faudra simplement que le gouvernement élu prenne acte de cette réalité, ce qu'il sera forcé de faire s'il est minoritaire.

bdescoteaux@ledevoir.ca

REVUE DE PRESSE

La révolution d'Ignatieff

Antoine Robitaille

Il n'y a pas que Diane Francis. Il serait trop commode, pour certaines de nos têtes brûlées, que cette chroniqueuse démagogue qui sévit dans les pages du *Financial Post* et se réveille la nuit, écumante, pour haïr les souverainistes en général et Lucien Bouchard en particulier, la loi 101, alouette, résume à elle seule la position des gens du ROC sur le Québec. Là-bas, il y a, dans la communauté intellectuelle, d'autres voix, moins connues, comme celles de Philip Resnick, Kenneth McRoberts et compagnie. Ces derniers ont développé une vision du Québec informée, nuancée, généreuse, sans pour autant mettre leur esprit critique en jachère. Marginales, ces voix? Oui, toujours. Mais à celles-là, il semble, comme le faisait remarquer John Richards dans le *Globe and Mail* de mercredi, qu'il faille en ajouter une autre — de poids —, celle de Michael Ignatieff.

La «Révolution d'Ignatieff», titrait le *Post* la semaine dernière. Intellectuel libéral, fils d'une famille de grands diplomates canadiens (eux-mêmes issus d'une antique lignée de Russes blancs), lui-même héritier spirituel des Trudeau et Pearson, biographe d'Isaiah Berlin, collaborateur au *Time Magazine*, à la BBC... Ignatieff est sans doute l'un des intellectuels les plus en vue au Canada. Bien qu'il n'y habite pas. Ignatieff, c'est le «plus illustre des enfants prodiges du pays», dixit Noah Richler. Celui à qui l'on reprochait presque, dans le *National Post*, d'être allé «ailleurs» (Oxford, Harvard, entre autres) pour se forger une réputation était pourtant à Toronto, plus tôt ce mois-ci, pour prononcer la très attendue série annuelle de conférences Massey. Baptisées en l'honneur du gouverneur général du même nom, grand défenseur des arts et des lettres, ces conférences publiques attirent chaque année le gratin du ROC dans une salle de l'université de Toronto dont les 1700 places sont toutes réservées à l'avance. Le texte de la conférence, publié simultanément, est diffusé en plusieurs tranches à la radio de la CBC première chaîne dans le cadre de la — formidable — émission *Ideas*. Dans le passé, des noms aussi illustres que Martin Luther King, John Kenneth Galbraith, Northrop Frye, Carlos Fuentes et Charles Taylor ont prononcé des *Massey Lectures* (Taylor en a d'ailleurs tiré son brillant *Grandeur à misère de la modernité*, publié chez Bellarmin en 1992).

La «Révolution d'Ignatieff»? Revenons-y. Le mot fait référence au titre de la conférence et du livre d'Ignatieff, *The Rights Revolution* (qui, soit dit en passant, s'est tout de suite hissé au premier rang des meilleurs vendeurs en essais). Référence aussi au changement de cap que d'aucuns ont noté chez l'intellectuel. Andy Lamey, directeur des pages littéraires du *Post*, écrit qu'Ignatieff «est passé du statut de pourfendeur du

nationalisme à celui de défenseur». En 1993, Ignatieff publiait *Blood and Belonging* (B&B), ouvrage plusieurs fois primé et qui consiste en un voyage au cœur de plusieurs «nationalismes»; ceux des Balkans, mais aussi celui du Québec, auquel il avait consacré un chapitre assez dur. Des critiques québécoises lui avaient fait remarquer que ses seules sources bibliographiques étaient des dénommés Trudeau et Richler.

«Comme on peut changer en sept années [depuis la publication de B&B]!», écrivait Lamey dans le *Post*. Sans renoncer totalement à ses prises de position antérieures, Ignatieff, selon Lamey, semble avoir délaissé sa thèse selon laquelle tout nationalisme est douteux, «les revendications de groupes engendrant inévitablement des conflits». Au contraire, il enjoint maintenant à «tous les Canadiens de reconnaître la légitimité des revendications de minorités nationales comme les autochtones et les Québécois: «Le problème que pose l'égalité des droits individuels, c'est que ce n'est tout simplement pas suffisant. Cette vision ne peut supporter que l'on reconnaisse et protège les droits des nations constituées et des peuples à maintenir leurs identités distinctes». Pour Ignatieff, le Canada constitue un bricolage comprenant trois entités: les Français, les Anglais et les autochtones, à qui l'on ne peut se contenter de donner des droits symétriques.

Révolution, indeed. Copernicienne! C'est que, depuis B&B, les références d'Ignatieff se sont sensiblement diversifiées. D'abord, explique Lamey, il y eut l'effet Isaiah Berlin, selon qui une «philosophie libérale des droits individuels est compatible avec le nationalisme». Ensuite, ce fut l'effet Kymlicka, Will de son prénom. Ce professeur de philosophie à Kingston avait critiqué avec minutie B&B dans *Multicultural Citizenship*. Ignatieff, raconte Lamey, s'est rendu à plusieurs des arguments du philosophe, jusqu'à faire «du réseau des droits des minorités une expression de notre identité nationale». Ce qui la distingue des Américains, dont «la culture des droits est individualiste de façon intransigeante». Ici, selon Lamey, Ignatieff commet une erreur qui tient au réflexe des Canadiens anglais à faire un absolu de tout ce qui peut les distinguer des Américains. (Exemples: système de santé et monarchie). Lamey revient alors à Kymlicka et rappelle ce que celui-ci a exposé à plusieurs occasions: les États-Unis aussi ont une tradition d'accommodement des minorités. Nos voisins du Sud seraient, plus qu'on ne le croit, des adeptes de l'asymétrie et des statuts particuliers. Lamey, après Kymlicka, cite les exemples des Chamorros de Guam, protectorat qui jouit d'une certaine autonomie. Il mentionne aussi ceux des autochtones d'Hawaï, dont les «droits linguistiques et territoriaux ont été reconnus»; même chose pour les Eskimos d'Alaska. Et Porto Rico, un commonwealth détenant «un droit de vote particulier à Washington et dont l'espagnol est la langue officielle».

BONNE CAMPAGNE POUR DUCEPPE...



L E T T R E S

Bulletin de vote spécial

Je désire apporter quelques précisions au sujet de l'article intitulé «Le bulletin spécial, une porte ouverte au double vote, selon le Bloc», publié dans *Le Devoir* du 24 novembre.

Selon l'article, un électeur qui aurait fait une demande pour un bulletin de vote spécial a subséquemment pu voter dans un bureau de scrutin par anticipation. L'auteur de l'article rapporte que le conseiller juridique du Bloc québécois, Claude St-Hilaire, estime qu'il existe une faille dans le système et que le directeur du scrutin de la circonscription aurait dû être avisé pour que le nom de l'électeur soit rayé de la liste électorale.

En vertu de la Loi électorale du Canada, tout électeur désirant voter par bulletin de vote spécial peut en faire la de-

mande dès le déclenchement des élections, et ce, jusqu'au sixième jour précédant le jour du scrutin.

Dix-sept jours avant le jour du scrutin, Elections Canada envoie à chaque directeur du scrutin une liste des électeurs ayant, jusqu'à ce jour, fait la demande pour un bulletin de vote spécial. Les directeurs du scrutin comparent cette liste avec leurs listes électorales et radient les noms des électeurs y figurant. Une deuxième liste est envoyée aux directeurs du scrutin le sixième jour avant le jour du scrutin, soit après le délai pour faire une demande de bulletin de vote spécial.

Ainsi, un électeur ayant fait une demande pour un bulletin de vote spécial après le premier envoi au directeur du scrutin et ayant voté par anticipation pourra être retracé lors du deuxième envoi. En comparant les listes électorales avec l'envoi contenant la liste des de-

mandeurs d'un bulletin de vote spécial, le directeur du scrutin pourra identifier toute possibilité d'un électeur tentant de voter deux fois.

Voter deux fois constitue une infraction en vertu de la Loi électorale. Si un directeur du scrutin identifie une personne qui aurait tenté de voter deux fois, une plainte sera déposée auprès du Commissaire aux élections fédérales. Par la suite d'une enquête, ce dernier pourra intenter une poursuite contre l'électeur ayant tenté de voter deux fois.

Les cas de fraude électorale sont très rares au Canada. Le système électoral canadien est fondé sur la confiance et l'intégrité de chaque électeur. Néanmoins, une série de mécanismes subtils sont en place afin d'assurer un contrôle.

Jean-Pierre Kingsley
Directeur général des élections
Ottawa, 24 novembre 2000

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

IDÉES

Est-ce que le reste du monde existe?

Ce dont la campagne électorale fédérale n'a pas parlé

La crise dans le Tiers-Monde? Connais pas!

PIERRE BEAUDET

Président du réseau communautaire Alternatives

En principe, une campagne électorale est faite pour débattre des grands enjeux qui se posent pour le pays. Qui pourrait dire, sans rire, que la place du Canada dans le monde ne fait pas partie de ces enjeux? Ne sommes-nous pas concernés directement par la mondialisation, les menaces sur l'écosystème et la prolifération des conflits et des guerres?

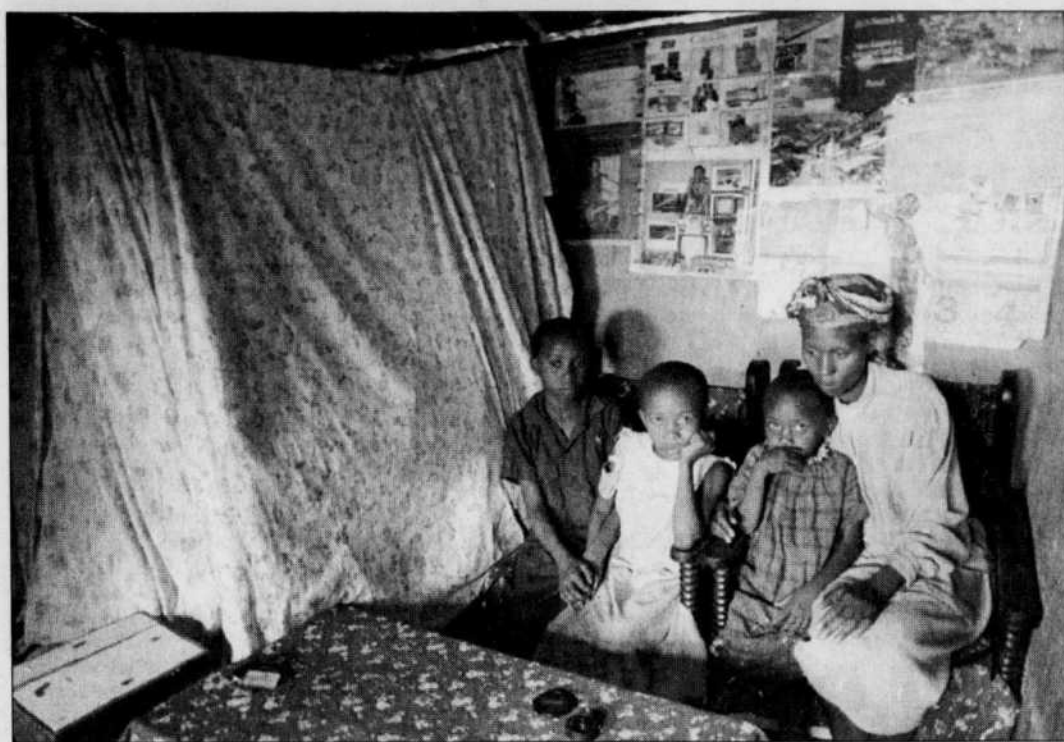
Surtout en Afrique et au Moyen-Orient, la misère et la guerre prolifèrent. Les grands perdants, évidemment, sont les populations civiles, surtout les femmes et les enfants. Les grands gagnants: quelques marchands de canons et les pillards qui profitent du chaos pour s'emparer des ressources naturelles comme le pétrole, les diamants, l'or, etc. Tout semble très loin d'ici, mais il faut bien reconnaître que le Canada est impliqué. D'une part, nos programmes d'aide aux populations les plus directement affectées par ces catastrophes sont en chute libre. En trente ans, jamais le Canada n'aura été si peu généreux. En fait, selon le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), une coalition de 100 ONG canadiennes, en 1990, le Canada y consacrait 0,49 % de son produit national brut alors qu'en 1999, ce pourcentage n'était plus que de 0,29 %. Selon le CCCI, il faudrait au moins 350 millions de plus pour nous rapprocher du niveau promu par l'ONU, soit 0,7 % du PNB pour l'aide internationale.

Pourtant, dans son livre rouge, le Parti libéral énumère les coûts spécifiques de 25 engagements électoraux totalisant plus d'un milliard de dollars sans même mentionner l'aide humanitaire.

Le programme «de choc» de Stockwell Day est cependant le pire, et de loin: il promet de couper 600 millions de plus dans le maigre budget de l'ACDI! Du même coup, le cher Stockwell veut injecter deux milliards de plus dans l'armée canadienne pour acheter des blindés, des hélicoptères et des sous-marins. La proposition des alliés est en fait de laisser le reste de la planète imploser dans la misère, ce qui est honteux et ridicule, surtout quand on considère l'interaction entre pays riches et pays pauvres d'un bout à l'autre de la planète. À moins d'ériger un nouveau mur de Berlin contre les pays du Sud, il faudra bien accepter le fait que nous sommes tous dans le même bateau et que nous devons ensemble trouver des solutions.

Des multinationales au-dessus de tout

Une autre question qui préoccupe bien des citoyens mais qui reste dans l'ombre de la campagne électorale est celle de la responsabilité des multinationales, y compris les firmes canadiennes, dans les crises actuelles dans le Tiers-Monde. On pense par exemple à Talisman Energy, une compagnie de Calgary, qui collabore avec le gouvernement du Soudan pour exploiter le pétrole dans des régions où sévit une guerre civile qui tue et viole les droits des gens par milliers. D'autres entreprises bien de chez nous sont impliquées au Congo, en Algérie, en Indonésie



REUTERS

À moins d'ériger un nouveau mur de Berlin contre les pays du Sud, écrit Pierre Beaudet, il faudra bien accepter le fait que nous sommes tous dans le même bateau et que nous devons ensemble trouver des solutions.

et ailleurs où des militaires pratiquent le pillage et la prédation. En dépit de plusieurs demandes de la part des ONG (notamment dans le cas du Soudan), le gouvernement libéral a refusé de sanctionner ces pratiques. Pour l'Alliance, le choix est encore plus draconien: le gouvernement n'a pas à se mêler de ce qui ne le regarde pas: *business is business*. On dirait que les partis politiques pensent que les multinationales sont au-dessus des lois et des conventions internationales.

Le commerce, oui; les droits sociaux... on repassera

Tous les partis s'engagent à promouvoir le commerce et font l'éloge de la mondialisation. Pour le Parti libéral, il s'agit de «conquérir de nouveaux marchés et de militer en faveur d'un accord de libre-échange pour les Amériques». Au moins, les libéraux précisent que le Canada doit prôner des «règles commerciales équitables et respectueuses des citoyens et de leur environnement et protéger notre système public de santé et d'éducation». Mais est-ce que ces déclarations de bonnes intentions sont suffisantes? En ce moment, de vastes stratégies pour accélérer la mondialisation se trament, notamment dans le cadre du projet de Zone de libre-échange pour les Amériques.

Les États-Unis, qui mènent le bal avec l'appui des multinationales, veulent que cette intégration économique des Amériques supprime les protections sociales et permette la privatisation de pans entiers de nos systèmes d'éducation et de santé. Il aurait été rassurant d'entendre les politiciens dire haut et fort

qu'ils sont contre cette dérive souvent présentée comme «inévitabile», «naturelle» et essentiellement positive. Le Bloc québécois, qui prétend s'inspirer d'une approche nationaliste, n'a-t-il rien à dire sur le projet des Amériques au moment où le PQ, à Québec, ne trouve rien de mieux à faire que de fermer l'accès aux citoyens dans le cadre du Sommet des Amériques prévu à Québec en avril prochain?

Condamnés à être des ti-clins?

Il est de plus en plus courant d'entendre les responsables politiques canadiens affirmer que le Canada est un petit joueur sur le grand échiquier mondial et qu'il faut accepter le monde unipolaire avec les États-Unis à sa tête, *like it or not!* Cependant, dans les faits, cette attitude de ti-clin est un mauvais alibi qui cache un manque de courage par rapport à des valeurs qu'ont dit pourtant authentiquement «canadiennes», comme le respect des droits humains et la défense des démunis. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, le Canada avait pris le leadership moral de la croisade contre l'apartheid en Afrique du Sud.

Certes, les sanctions imposées par Ottawa contre le commerce avec l'apartheid avaient heurté quelques grandes capitales et surtout les multinationales qui y faisaient de bonnes affaires sur le dos de la majorité noire. Aujourd'hui, l'apartheid est mort, mais la moitié de l'Afrique reste à feu et à sang. Le Canada, dans ce contexte, a des responsabilités, et les politiciens doivent nous dire ce qu'ils entendent faire pour changer cette situation.

Réplique à Manon Tremblay

Le Bloc défend son intérêt pour les femmes

CAROLINE ST-HILAIRE

Candidate du Bloc québécois Longueuil

Permettez-moi, Mme Tremblay, de répondre à vos propos, reproduits dans les pages du *Devoir* le mercredi 22 novembre dernier, où, en tant que spécialiste de la question des femmes, vous analysiez les plateformes des partis politiques sous l'angle des propositions portant spécifiquement sur les femmes. À mon avis, votre analyse est démolissante, sommaire, révèle plusieurs lacunes et ne rend pas justice au Bloc québécois.

Votre compte rendu des propositions du Bloc québécois au sujet des femmes est un peu court. Vous avez omis de dire que le Bloc québécois est le seul parti à avoir une plateforme portant sur la condition féminine. Un détail. Vous avez escamoté des propositions importantes qui se retrouvent dans notre plateforme à la demande des groupes de femmes. Par exemple, vous ne faites aucune mention de nos propositions concernant le transfert au Québec des congés parentaux, celle portant sur la mise sur pied d'un fonds de 50 millions pour contrer la violence fai-

te aux femmes et d'un fonds pour soutenir le développement des garderies, dans le respect des compétences des provinces, et celle portant sur le soutien à la campagne des groupes de femmes intitulée «Notre juste part», etc. Vous parlez cependant, et je l'ai noté, de nos propositions concernant la majoration de la sécurité du revenu pour les personnes âgées, la modification des règles de l'assurance-emploi, qui a pénalisé les femmes, et de nos propositions concernant le logement social, toutes des mesures qui touchent tout particulièrement les femmes.

J'ai été fort étonnée de lire vos propos suivants: «Quant au Bloc, dont la publicité électorale soutient que *les femmes gagnent à voter Bloc*, je me demande bien ce que les femmes gagnent au juste à voter pour un parti condamné à l'opposition, particulièrement lorsqu'on connaît l'immense potentiel du parlementarisme canadien à ficeler celle-ci». À mon avis, cette affirmation est un double déni de démocratie: d'abord, si on suit votre logique, il ne vaut pas la peine d'aller voter si le parti qu'on soutient n'est pas certain de la victoire (le dernier qui a dit cela est Jean Chrétien). D'autre part, malgré le fait qu'effectivement le gouvernement libéral ait muselé l'opposition comme jamais auparavant, celle-ci demeure, jusqu'à nouvel

ordre du moins, l'un des piliers de la démocratie.

Je suis déçue de votre texte parce qu'il aurait dû offrir une analyse éclairante aux femmes du Québec quant aux propositions des différents partis politiques et de leur impact sur la vie des femmes. Vous vous êtes posée en experte de la question des femmes mais avez rejeté sans discernement les propositions de tous les partis politiques, répudiant celles du Bloc québécois, pour lequel il ne vaut pas la peine de voter.

Or non seulement le Bloc québécois a une plateforme complète traitant de la question des femmes, mais au Parlement, nous avons défendu les dossiers liés à la condition féminine comme l'équité salariale. Nous avons forcé à trois reprises le Parlement à débattre des questions touchant les femmes et fait voter deux motions: l'une portant sur l'égalité des femmes et l'autre portant sur les revendications de la Marche mondiale des femmes.

Vous omettez également de dire que le Bloc québécois a été le seul parti, pendant ses trois derniers mandats, à proposer des changements à la loi électorale fédérale afin de susciter l'intérêt des femmes au travail de députée. Tous ces changements ont été rejetés par les libéraux, pourtant au pouvoir.

Gouvernement minoritaire: mode d'emploi

LOUIS MASSICOTTE

Professeur agrégé de science politique à l'Université de Montréal

La tournure de la campagne qui prend fin oblige les observateurs à envisager la possibilité que, lundi soir, le gouvernement libéral perde la majorité absolue qu'il détenait aux Communes. Des projections effectuées à partir des sondages Decima et Compas rendus publics jeudi permettent de juger ce scénario plausible, bien que nullement certain.

La décision relevée du premier ministre sortant. Il peut démissionner immédiatement s'il juge que son gouvernement n'a aucune chance de recueillir l'appui parlementaire du (ou des) parti(s) que le verdict de l'électorat a placé(s) en position d'arbitrage. C'est ce que firent MM. Meighen en 1921, Saint-Laurent en 1957 et Trudeau en 1979. En ce cas, le gouverneur général nommera premier ministre le chef du parti qui lui paraîtra le plus susceptible de recueillir la confiance de la Chambre. Selon toute probabilité, cette personne sera le chef du parti d'opposition qui détiendra le plus grand nombre de sièges.

L'autre option, parfaitement constitutionnelle, consiste pour le premier ministre à demeurer en fonction et à attendre le verdict de la nouvelle Chambre lors de l'ouverture du Parlement. L'électorat n'ayant donné la majorité à aucun parti, le premier ministre sortant peut légitimement espérer que le parti charnière lui apportera son soutien plutôt que d'appuyer l'un de ses rivaux. C'est ce que firent Mackenzie King en 1925, Diefenbaker en 1962 et Trudeau en 1972.

Dans ce cas de figure, on peut s'attendre à des négociations très fermes entre la soirée des élections et l'ouverture de la session parlementaire. L'expérience démontre que ce choix peut permettre à un gouvernement de survivre plusieurs mois s'il s'avère capable de nouer les alliances appropriées. Une seule condition est imposée: le nouveau Parlement doit être convoqué le plus tôt possible de façon à pouvoir exprimer sa confiance — ou sa défiance — à l'endroit du gouvernement devenu minoritaire.

Si la Chambre censure le gouvernement sortant peu après l'ouverture de la session, il serait indécent pour le gouvernement de demander au gouverneur général la dissolution du Parlement. Le peuple vient tout juste de s'exprimer, la Chambre a indiqué la porte de sortie au premier ministre et doit avoir la chance de démontrer qu'elle peut appuyer un autre gouvernement. La démission du premier ministre sera suivie de la nomination par le gouverneur général du chef du parti d'opposition le plus susceptible de recueillir la confiance de la Chambre. Dans l'intervalle, des négociations auront probablement permis aux partis d'opposition de nouer des alliances, de sorte que le «choix» fait par la Couronne ne sera qu'un simple enregistrement du consensus de ces partis.

Si d'aventure un premier ministre défait aux Communes quelques semaines après l'élection avait l'effronterie de demander au gouverneur général la tenue immédiate de nouvelles élections, celle-ci pourrait de plein droit refuser cette demande saugrenue et l'opinion devrait l'appuyer pleinement, quoi que l'on pense de la monarchie. Si, au contraire, le gouvernement sortant calcule (et négocie...) bien tout en réussissant à obtenir la confiance de la Chambre lors de la rentrée parlementaire, il pourra demeurer en fonctions jusqu'à ce qu'il la perde. Si, au cours des mois qui suivent, le cabinet trébuche sur une motion de censure, il pourra se risquer à demander la tenue de nouvelles élections.

Beaucoup de gens pensent que le parti qui obtient le plus grand nombre de sièges a un droit absolu à gouverner. Ceci n'est vrai que si le parti le plus fort détient la majorité absolue des sièges. Dans le cas contraire, il n'est qu'un des candidats possibles au pouvoir.

En cette fin de campagne, le seul scénario concevable de gouvernement minoritaire verrait les libéraux quelques sièges en deca de la majorité, mais aucun parti ne menacerait leur solide pluralité de sièges. Même mis ensemble, l'Alliance et le Bloc ne commanderaient pas la majorité à eux seuls, et l'appoint des conservateurs, des néo-démocrates ou des deux serait vital pour toute formule gouvernementale. Dans ce cas de figure, il est plus probable que M. Chrétien demeurerait en fonction et rechercherait le soutien de l'un de ces deux partis. Pour le moment, une coalition des deux partis régionalistes ne constitue pas une solution alternative gouvernementale plausible et a déjà été explicitement répudiée par l'un d'entre eux.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

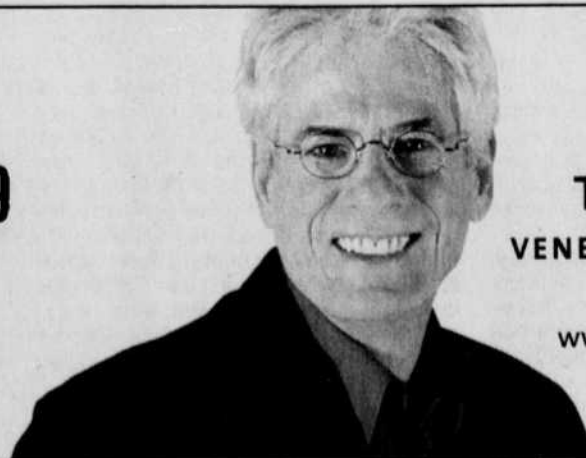
LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste); Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement); Judith Lachapelle (science); Louise Leduc, Benoît Munger (responsable du site Web); Brian Myles (justice et faits divers); Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable); Stéphane Ballargoon (théâtre); Paul Cauchon (médias); Caroline Montpetit (livres); Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information); Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornéliier (correspondantes parlementaires à Ottawa); François Cardinal, Mario Cloutier et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec); Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Mande Rioux Soucy, Marie-Claude Petit (comités). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec); Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslain Côté, Marlene Côté, Anouk Hurlbut, Dominique Larivière, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, (publicitaires); Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production); Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Jeanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zuida. PROMOTION ET TIRAGE Martine Aubin (directrice); Johanne Brien (responsable à la clientèle); Hélène Gervais, Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements); Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur); Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative); Danielle Laperrière, Nathalie Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

CHASSEURS D'IDÉES

Réalisation: Simon Girard

avec Jacques Véronneau DIMANCHE 14 h • 23 h 09

Que serait le monde sans Darwin?



Télé-Québec

VENEZ VOIR AILLEURS !

www.telequebec.qc.ca

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Concert hommage à
La Bolduc
à la Chaîne culturelle
détails en page 8 de
L'agenda du Devoir.

FUSIONS

SUITE DE LA PAGE 1

s'opposent en effet aux fusions et 36 % se montrent favorables, alors que chez les autres, ces proportions sont de 57 % contre et 43 % pour.

À l'appui de son interprétation, Jean Noisieux note également que les intentions de vote sont restées relativement stables depuis le début de la campagne. Il remarque, de plus, que les rangs de ceux qui déclarent avoir l'intention de voter pour le Bloc comptent une bonne proportion de personnes (45,7 %) se disant pourtant défavorables au projet de fusions. L'opposition aux fusions est nettement plus marquée dans les rangs de ceux qui disent avoir l'intention de voter pour les autres partis, 69,6 % des électeurs libéraux se disant par exemple opposés et seulement 30,4 % en faveur.

Le gouvernement se défendra

Le rejet absolu des fusions municipales par les communautés anglophones dans l'île de Montréal, qui s'est jusqu'à présent exprimé par différents référendums, pétitions et manifestations, se trouve confirmé de façon on ne peut plus claire dans l'enquête Sondagem, dont la marge d'erreur est de 3,3 %, 19 fois sur 20. Si 57 % des répondants francophones s'y disent opposés et 43 % favorables, ces proportions passent à 84 % contre et seulement 16 % favorables chez les anglophones!

Traditionnellement plus conservatrices, remarque Jean Noisieux, les femmes se révèlent également plus défavorables (67 %) à l'idée des fusions que les hommes (53 %).

Confrontée à ces résultats, la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, a reconnu que le gouvernement avait la responsabilité « d'offrir plus d'explications sur la nécessité de faire ces regroupements ». « Le dépôt du projet de loi ne s'est fait qu'il y a une semaine, a-t-elle rappelé au micro de CKAC. Le gouvernement ne pouvait pas véritablement en débattre avant, sous peine de commettre un crime de lèse-Assemblée nationale. »

Cette étape maintenant franchie, le gouvernement entend bien regagner le terrain perdu. Sa grande offensive commencera dans les prochains jours par la distribution dans chaque foyer d'un document d'information expliquant son projet.

Pas de hausses de taxes?

« Je comprends que, placés devant le choix entre le changement et le statu quo, les gens tendent traditionnellement à préférer le statu quo, a poursuivi Louise Harel. Nous devons leur montrer que les fusions visent à favoriser entre autres le développement économique, l'équité fiscale et culturelle. » Le gouvernement rappellera également que, loin d'amener des hausses de taxes, les fusions signifieront une réduction de 86 % du compte de taxe des contribuables montréalais et de 80 % de celui des contribuables de la région de Québec. « Ce sont seulement les citoyens qui ne payent pas leur juste part qui vont voir leurs taxes grimper, a-t-elle assuré, comme ceux des villes de Westmount, Baie-d'Urfé ou Sillery. »

À ce chapitre, l'enquête Sondagem révèle que la ministre n'aura pas qu'à convaincre la population en général, mais aussi les souverainistes. Interrogés sur la conséquence la plus probable des fusions, 36,7 % de l'ensemble des répondants ont estimé que ce serait une hausse des taxes, 16,9 % une baisse, 14,7 % une réduction des services et 12,6 % une amélioration des services. Chez les supports du Bloc, 32,9 % ont estimé que les fusions se solderont surtout par des hausses de taxes, 21,2 % par des baisses, 14,1 % par des réductions de services et 17,5 % par des améliorations.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Pinochet «assume», l'Église chilienne «demande pardon»

AGENCE FRANCE-PRESSE

Santiago — L'ancien dictateur chilien Augusto Pinochet a affirmé hier qu'il assume «en tant que président de la République, tous les faits que l'on dit avoir été commis par les forces armées», le jour où l'Eglise catholique décidait de demander pardon pour les «fautes commises».

Dans un message adressé à quelque 1500 sympathisants réunis à Santiago à l'occasion du 85^e anniversaire de l'ancien dictateur, l'ex-général a affirmé «Je peux vous dire messieurs, que j'accepte, en tant qu'ancien président de la République, tous les faits que l'on dit avoir été commis par les Forces armées».

L'ancien dictateur dont l'anniversaire tombe en fait aujourd'hui n'était pas présent à la cérémonie mais sa femme Lucia y assistait.

Dans un court message à ses partisans, l'ancien dirigeant a déclaré qu'il avait «beaucoup souffert dans les derniers années de [sa] longue vie».

Il a rappelé son arrestation à Londres le 16 octobre 1998 où il était en voyage après qu'un juge espagnol eut demandé son extradition pour les violations des droits de l'Homme sous ses 27 années de gouvernement militaire.

Pinochet a passé 503 jours assigné à résidence à Londres avant de regagner le Chili le 3 mars dernier.

«Cependant, la propagande a toujours eu plus de savoir-faire et de préparation pour nous attaquer d'une manière permanente», a ajouté l'ancien dictateur dans son message enregistré de trois minutes à l'adresse

de la fondation qui porte son nom réunie dans le lieu très huppé de Casapio pour fêter son anniversaire.

L'ex-général a ajouté que durant sa détention en Grande-Bretagne, il a toujours eu «la dignité de dire que je n'accepterai jamais la justice anglaise, parce que j'ai un pays qui dispose d'une justice au moins aussi bonne que celle d'un autre».

Le dîner d'anniversaire coïncidait avec une «liturgie du pardon» organisée par l'Eglise chilienne dans la cathédrale de Santiago. En présence du président de la République Ricardo Lagos, les évêques ont demandé pardon «parce que certains fils de l'Eglise, dans des circonstances difficiles et à plusieurs reprises, ont abusé du pouvoir et n'ont pas respecté le droit à la vie, le droit à l'intégrité physique, le droit à la liberté».

Au cours de cette «Liturgie du Pardon» concélébrée par l'archevêque de Santiago, Mgr Francisco Javier Errazuriz, et les principaux évêques du pays, l'Eglise chilienne a demandé pardon pour toutes les violations commises par elle durant l'histoire du Chili.

«Demander pardon est un acte d'humilité et de courage qui dépasse les forces humaines. C'est un choix qui exige de nous une conduite et un esprit nouveaux. Dans la tradition, cela s'appelle faire amende», a affirmé le prélat. M^{re} Errazuriz a ajouté que «la vraie demande de pardon ne consiste pas à couvrir d'oubli le passé douloureux de la faute. La vraie demande de pardon est dynamique, en même temps que de se décharger du fardeau insupportable du remords elle engage toute notre liberté responsable pour retrouver le chemin avec une énergie nouvelle».

L'homme le plus recherché de Chine est arrêté à Vancouver

AGENCE FRANCE-PRESSE

Les autorités canadiennes ont confirmé hier avoir arrêté Lai Changxing, l'homme le plus recherché de Chine dans le cadre d'un énorme scandale de corruption, ainsi qu'une femme, Tsang Ming-na, jeu-di près de Vancouver (ouest).

Une porte-parole des services d'immigration, Janice Fergusson, a déclaré que Lai avait été arrêté pour une possible violation des lois canadiennes sur l'immigration.

Mme Fergusson n'a pas été voulu se prononcer sur le fait de savoir si Lai et Tsang pourraient être extradés vers la Chine, où Lai risque la peine capitale. Aucun accord d'extradition n'existe entre la Chine et le Canada.

Ancien président du groupe de négoce Yuan Hua, Lai est accusé d'avoir, grâce à la complicité de plusieurs centaines de responsables civils et militaires, importé en contrebande pétrole, caoutchouc, voitures et cigarettes dans la province du Fujian (sud-est) pour un montant de six milliards de dollars.

La fraude a coûté en quatre ans environ 3,6 milliards de dollars à l'Etat chinois sous la forme de taxes non perçues.

L'arrestation de Lai survient tout juste deux semaines après la condamnation de 84 personnalités impliquées dans le scandale, dont 14 ont écopé de la peine capitale. Lai Changxing, lui, était parvenu, grâce à ses complicités haut placées, à fuir la Chine en août 1999 avant même l'envoi d'une commission d'enquête au Fujian.

SUSPENSE

SUITE DE LA PAGE 1

à ne pas voter pour les candidats bloquistes.

La circonscription de Louis-Hébert, qui recoupe les villes de Sainte-Foy et Sillery, pourrait ainsi basculer dans le giron libéral. C'est d'autant plus probable que la députée bloquiste Hélène Alarie avait bénéficié en 1997 de la division du vote fédéraliste. Il en va de même pour Québec-Est, qui touche les municipalités de L'Ancienne-Lorette et de Vanier. Là aussi, le vote des conservateurs avait favorisé le Bloc québécois.

Dans la région de Montréal, la situation aurait vraisemblablement un effet moindre, du moins en nombre de sièges. L'île compte 18 circonscriptions, dont seulement quatre appartiennent au Bloc québécois, toutes dans l'est. La grogne antifusion ne peut y avoir de grandes répercussions compte tenu du fait que Rosemont, Laurier-Sainte-Marie, Hochelaga-Maisonneuve et Mercier touchent essentiellement le territoire de la ville de Montréal où, dans l'ensemble, on applaudit à la création d'une mégacité.

Sur la rive sud, la circonscription de Saint-Lambert, que le Bloc québécois espérait arracher des mains des libéraux compte tenu d'une faible majorité obtenue en 1997, pourrait rester dans le camp libéral. Dans le comté voisin de Saint-Hubert, où l'on retrouve les villes de Saint-Hubert et Saint-Bruno, le projet de fusion pourrait faire perdre un siège au Bloc. Et si le vote antifusion ne touche pas le Bloc en nombre de sièges, il pourrait toutefois l'ératigrner dans le pourcentage des suffrages recueillis.

Combattre l'indifférence

Outre les fusions, les partis politiques auront surtout à combattre une certaine apathie. Les résultats du sondage Sondagem-Le Devoir-CKAC publiés hier tendaient d'ailleurs à démontrer que 74,6 % des électeurs ont peu ou pas du tout été intéressés par la campagne électorale. L'abstention des électeurs pourrait coûter cher, surtout au Bloc québécois, dont l'électorat souve-

rainiste pourrait ne pas voir d'intérêt à se déplacer. C'est du moins ce que craint Gilles Duceppe.

Le taux de participation sera donc important à surveiller. Au scrutin de 1997, 73 % de la population avait exercé son droit de vote. «En bas de ce pourcentage, les bloquistes risquent d'être en difficulté. Et, à l'inverse, en haut de 73 %, ce sont les libéraux qui vont être en difficulté», analyse le sondeur Jean-Marc Léger.

«La campagne efficace qu'a faite le Bloc l'a-t-elle été suffisamment pour inciter les gens à aller voter?», se demande M. Léger. Chose certaine, l'appel au vote chez les bloquistes a commencé dès le déclenchement des élections.

Des transfuges

Par-delà le défi, pour les partis, de «faire sortir» le vote lundi, il sera intéressant de surveiller de près les comités où l'effritement du Parti conservateur a entraîné des volte-face chez des députés. On retrouve des transfuges dans Shefford, où la députée élue sous la bannière conservatrice, Diane St-Jacques, se représente, cette fois-ci avec les libéraux de Jean Chrétien. Même chose dans Compton-Standstead avec David Price et dans Chicoutimi avec André Harvey. Le seul député conservateur à être demeuré fidèle est André Bachand, dans Richmond-Arthabaska, où on observe une véritable lutte à trois. La division du vote fédéraliste pourrait jouer en faveur du candidat bloquiste.

Dans Abitibi-Baie-James-Nunavik, le député libéral Guy St-Julien est un ancien bleu, tout comme la candidate dans Argenteuil-Papineau-Mirabel, Lise Bourgault, qui a représenté la circonscription à la Chambre des communes sous les conservateurs de Brian Mulroney. Mme Bourgault fait face au candidat bloquiste Mario Laframboise, ancien président de l'Union des municipalités du Québec et surtout associé jusque-là à la famille libérale.

Dans Chicoutimi, il faudra surveiller l'effet de la décision du chef bloquiste Gilles Duceppe d'imposer un candidat. Outre, des bloquistes ont choisi de présenter un candidat indépendant. La circonscription pourrait ainsi glisser entre les doigts du Bloc, qui misait là-dessus.

Le parachutage bloquiste a également installé le

L'opération est risquée étant donné l'attachement de la base traditionnelle du parti à son programme original. Mais l'Alliance n'a pas d'autres choix.

Le bloquiste Gilles Duceppe est sûrement celui qui a le mieux tiré son épingle du jeu. Après la désastreuse campagne de 1997 et un maigre appui de 38 % des électeurs, le Bloc et son chef pouvaient seulement faire mieux. M. Duceppe ne s'est pas contenté d'éviter les gaffes. Organisation, publicité, programme, plan de campagne, tout avait été prévu.

Gilles Duceppe a récolté les fruits de trois années de travail studieux et acharné, marquées par de nombreuses tournées à travers le Québec afin d'établir des liens et enraciner son parti. Tout annonce que cela lui rapportera quelques sièges et des appuis supplémentaires lundi. Cette fois, les députés ne pourront pas dire qu'ils ont gagné malgré lui.

Personnellement, il a acquis une nouvelle crédibilité au sein du mouvement souverainiste. On ne sourcilie plus quand on le compte parmi les ténors du mouvement, et dans les assemblées les gens scandent spontanément son nom. Cela a aussi pour effet de consolider la position du Bloc, d'en faire un vrai acteur et non seulement un porte-voix. Le mouvement souverainiste, lui, sortira revigoré si les bons résultats se confirment.

Joe Clark semble aussi avoir sauvé sa mise mais encore faut-il qu'il remporte son siège de Calgary-Centre et préserve le statut officiel du Parti conservateur aux Communes. On le saura lundi mais, même s'il y parvient, il s'agira d'une réussite à double tranchant. Grâce à sa très bonne prestation,

HOCKEY

SUITE DE LA PAGE 1

cing pas sur la patinoire, j'avais les quatre fers en l'air. Relevé. Retombé. Relevé. Retombé. Fleurs et grincements de dents. Bobby Hull m'avait trompé.»

À cette époque aussi, les hommes, les pères, se re-tranchaient encore dans un musquin insupportable. Le hockey, ce sport parfois violent, à l'élégance virile, offrait une occasion de se rapprocher d'eux. Plusieurs se souviennent de ce contact rare, la fois sublime où le père est venu voir son fils jouer dans les ligues mineures, le jour où, privilège suprême, le paternel décidait même de l'emmener assister à une partie de hockey en personne au Forum. Qu'est ce qui rapproche ainsi les jeunes et les vieux aujourd'hui?

«Au début des parties, mon père m'installait dans les marches», se souvient Serge Thériault, dont le père était placier dans les bleus au Forum. «Je ne voyais quasiment rien avec, tout autour, de grosses têtes d'adultes, le plus souvent coiffées d'un chapeau comme celui de Toe Blake. Je me souviens des estrades, qui étaient très à pic, et de la place que j'avais de dégringoler jusqu'en bas, jusque sur la glace.» Des années plus tard, c'est encore au hockey que Thériault a invité son père vieillissant, à partager une partie de hockey au Forum, le Canadien contre Detroit, avec des billets dans les rouges cette fois. Une façon comme une autre de lui exprimer sa gratitude.

Mais depuis, l'engouement du Québec pour les joueurs de hockey s'est émoussé. Marc Robitaille lui-même, qui a dirigé ce collectif et qui signait, en 1987, le livre *Des histoires d'hiver avec des rues, des écoles et du hockey*, ne l'écoute plus que d'une oreille distraite. De membres de la classe moyenne qu'ils étaient à l'époque, les joueurs de hockey sont devenus des millionnaires. «On ne peut pas s'identifier autant à des millionnaires», disait Marc Robitaille cette semaine. À l'époque, les joueurs devaient même se trouver des emplois d'été! Remporter la coupe Stanley leur rapportait tout au plus quelque 5000 ou 6000 \$ de prime. Aussi, les joueurs restent de moins en moins longtemps au sein de la même équipe, brisant du coup le pacte sacré de la fidélité.

Mais qu'importe, le souvenir de la passion d'autrefois, est là, tangible, inaltérable, dans toutes les mémoires. Il revient comme l'écho des cris des partisans dans les murs du Forum, comme le crissement des patins sur la glace. Un morceau d'histoire québécoise qui file, tout agrémenté de photos d'époque.

Pour faire ce livre, Marc Robitaille a fait appel à des gens qu'il aimait, certains qu'il connaissait personnellement, d'autres de réputation. «Ce sont des gens dont je savais, ou je pressentais, qu'ils avaient eu un lien avec le hockey», dit-il.

Le recueil compte aussi le dernier texte signé par Robert Duguay, défunt reporter sportif à *La Presse*. Son souvenir à lui, c'est celui de l'ami Jean-Marie, invité à voir jouer Niagara Falls contre le Canadien junior. En plein match, cet ami s'était endormi sur une colonne. Et le même Jean-Marie est mort l'année suivante. Mais non sans avoir savouré l'extase et l'euphorie d'un Forum en transe devant une soirée du hockey.

candidat-vedette Pierre Paquette dans Joliette. Dans cette circonscription bloquiste depuis 1993 mais précédemment détenue par le conservateur Roch Lalale, l'électorat a toujours choisi l'un des siens. M. Paquette en souffrira-t-il?

Par curiosité, il serait intéressant de regarder la performance de l'Alliance canadienne, qui n'a pas réussi à dépasser les 10 % dans les intentions de vote. Dans Charlesbourg, l'Alliance présente un de ses rares candidats-vedettes, l'ancien député libéral provincial Gérard Latulippe.

Luttes serrées

Par ailleurs, des luttes serrées se déroulent aux quatre coins de la province. Dans Bonaventure-Gaspé-Iles-de-la-Madeleine-Pabok, les libéraux tentent de déloger le Bloc en y présentant Georges Farrah, un ancien député libéral provincial. M. Farrah est issu de l'ail nationaliste du Parti libéral du Québec, donc très critique à l'endroit de Jean Chrétien.

Dans Laval-Centre, les libéraux espèrent le même scénario. Ils y présentent Pierre Lafleur, chef de cabinet du maire de Laval, Gilles Vaillancourt. Dans Laval-Est, la forte présence des conservateurs en 1997 avait provoqué la division du vote fédéraliste en faveur du Bloc. Ce dernier ne peut plus tabler sur cette possibilité.

La même situation pourrait se répéter dans Beauharnois-Salaberry, où le député bloquiste Daniel Turp se fait talonner par Serge Marcl, un ancien député libéral provincial. Le PLC a pris l'engagement d'y construire deux ponts et un tronçon de route dans le dossier du prolongement de l'autoroute 30, ce qui pourrait peser dans la balance.

Dans Sherbrooke, le Bloc et le PLC se livrent aussi une chaude lutte. Le député Serge Cardin avait remporté une victoire à l'arraché lors de l'élection partielle de 1998 après le départ de Jean Charest vers le Parti libéral du Québec.

Dans Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet, le ministre libéral Gilbert Normand s'était faufilé en 1997 avec une maigrette majorité de 47 voix. Le Bloc québécois pourrait prendre ce siège, tout comme celui de Champlain, où le député avait été élu sous la bannière bloquiste avant de devenir indépendant.

Joe Clark a acquis un nouvel ascendant sur son parti et le respect d'une plus grande partie de l'électorat. Mais le chef conservateur a du même soufflé démontré avec éloquence combien il souffrait d'un profond manque de jugement stratégique.

On peut en effet se demander pourquoi, avec son talent de parlementaire, il s'est entêté à ne pas entrer aux Communes il y a deux ans. S'il y avait siégé comme le souhaitaient ses troupes, son parti aurait fait beaucoup mieux. Joe Clark a donc, par sa propre faute, raté les objectifs qu'il s'était fixés. S'il est élu, il sera un atout pour les conservateurs en Chambre et il n'aura pas à surveiller ses arrières constamment, mais rien n'est sûr pour la prochaine élection. Tout dépendra de ce que deviendra l'Alliance et de qui pourrait être intéressé par la direction du PC. Plusieurs ont les yeux tournés sur Peter MacKay.

La chef néo-démocrate, Alexa McDonough, était contestée au moment du déclenchement des élections et elle le sera encore plus après lundi, surtout si son parti perd son statut officiel aux Communes. Ce sera peut-être la douche froide qu'il fallait pour enfin convaincre les récalcitrants d'entreprendre l'exercice de redéfinition que la gauche canadienne remet sans cesse à plus tard. Contrairement à d'autres leaders travaillistes ou socialistes — on pense à Tony Blair et à Lionel Jospin —, Alexa McDonough n'est pas parvenue, après des tentatives trop timides, à actualiser le discours de son parti. L'opposition, en particulier des syndicats, l'a freinée mais c'est elle qui en paiera le prix.